



# [CONNEXIONS]

PLAN COMMUNAL À LA CULTURE  
ESCH-SUR-ALZETTE  
2017-2027  
FEUILLE DE ROUTE, JUIN 2017

# SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION</b>	<b>5</b>
1. Pourquoi doter Esch-sur-Alzette d'un plan communal à la culture?	7
2. Comment a été élaboré ce Plan communal?	8
3. Pourquoi cette «feuille de route»? Pour quoi faire ensuite?	11



## **LE CHAMP CULTUREL DE LA VILLE D'ESCH 12**

0. De quelle(s) «culture(s)» parle-t-on à Esch?	13
1. Les atouts du secteur culturel	16
2. Les opportunités du secteur culturel	22
3. Les faiblesses du secteur culturel	25
4. Les menaces qui pèsent sur le secteur culturel	27
5. Du bilan aux perspectives: Esch, un centre culturel créatif reconnu	29



## **QUELS SONT LES DOMAINES PRIORITAIRES ? 32**

1. Soutenir la création dans la ville	33
2. Favoriser la diversité culturelle et l'accès de tous à la culture	34
3. Faciliter la possibilité pour tous, de se former par la culture et aux cultures	36
4. Soutenir le développement économique par la culture	38
5. Valoriser l'image d'Esch à l'extérieur et aux yeux des eschois	42



## **COMMENT INITIER OU RENFORCER LES CONNEXIONS POUR DÉVELOPPER CES DOMAINES ? 44**

1. Mettre en place une gouvernance 46
2. Développer un écosystème culturel 48
3. Engager des études et évaluations 49
4. Former les acteurs 52

# **IV.**

## **QUELLES PISTES D'ACTION CONCRÈTES ET QUEL ÉCHÉANCIER ? 54**

0. Actions transversales préalables 56
1. Soutenir la création dans la Ville 58
2. Favoriser la diversité culturelle et l'accès de tous à la culture 60
3. Faciliter la possibilité pour tous, de se former  
par la culture et aux cultures 62
4. Soutenir le développement économique par la culture 64
5. Valoriser l'image d'Esch à l'extérieur et aux yeux des eschois 66
6. Pour démarrer, des Mesures Pilotes 68

**GLOSSAIRE 70**

**BIBLIOGRAPHIE 78**



# INTRODUCTION



# 1. Pourquoi doter Esch-sur-Alzette d'un Plan communal à la culture ?

## Soutenir, renforcer et encourager le développement culturel, sur le long terme et indépendamment des lignes politiques

Esch-sur-Alzette est, depuis longtemps, un lieu de culture(s). Mais, à une période décisive de mutations pour l'Europe, le Luxembourg et pour Esch, la nécessité s'est imposée, de proposer un **Plan communal** à la culture, définissant une **stratégie** pour les 10 ans à venir.

Celle-ci vise à soutenir, renforcer et encourager le développement culturel, sur le long terme et indépendamment des lignes politiques. Elle traduit les priorités de la Ville, est l'armature nécessaire pour un développement culturel responsable et durable et lui dessine une trajectoire plausible. Elle définit un cadre d'action commun, une intention vers laquelle les actions de chacun doivent être concentrées.

Se doter d'une stratégie culturelle est un processus qui s'inscrit dans la continuité logique des actions menées par et dans la Ville d'Esch-sur-Alzette, qui vise l'excellence dans le domaine. La culture est ainsi considérée comme le 4<sup>e</sup> pilier du développement durable d'Esch-sur-Alzette (avec les piliers économique, social et environnemental)<sup>01</sup>.

## L'optique retenue : établir des connexions à Esch

Cette stratégie s'appelle [*Connexions*], parce que, comme on le verra, elle vise à établir ou renforcer les liens entre les acteurs du milieu culturel, entre la culture et les autres domaines d'action de la Ville, entre les différents quartiers d'Esch, entre Esch et la région, entre le passé, le présent et le futur, mais aussi entre les domaines prioritaires d'action retenus. Cette stratégie repose aussi en partie sur les technologies numériques, capables de permettre ou de faciliter ces connexions.

<sup>01</sup> C'est notamment l'UNESCO qui, dès les années quatre-vingt-dix a proposé d'ajouter la culture aux trois piliers définis, mais c'est l'Agenda 21 de la Culture qui entérine cette idée en 2004.

## 2. Comment a été élaboré ce Plan communal ?

**Depuis 2010, nous avons élaboré les bases de ce Plan communal. Celui-ci sera mis en place et entériné dès la fin 2017.**

### La première étape de constitution de la stratégie: analyses, rencontres

Pour y parvenir, nous avons initié une série d'analyses, de *benchmarks*, d'auto-évaluations et de rencontres avec des acteurs du milieu culturel (groupes de réflexion, ateliers thématiques, assises communales...) et des experts externes. L'ensemble de ces actions a visé à prendre en compte les opportunités à saisir, les points forts ainsi que les faiblesses ou les menaces de la Ville qui peuvent peser sur son développement culturel.

La Ville d'Esch-sur-Alzette a notamment adhéré à l'Agenda 21 de la Culture en 2016 et est devenue **Ville Pilote** du programme européen 2016-2019. Dans ce cadre, Esch-sur-Alzette a organisé un atelier d'auto-évaluation de ses politiques en matière de culture et de développement durable en février 2017, auquel ont participé plus de 70 représentants de différents services communaux, des acteurs culturels de la Ville et de la région, des membres de la société civile et des organismes privés.

### Une stratégie en cohérence avec les autres politiques publiques

Cette stratégie culturelle se construit en cohérence avec les autres axes de développement et politiques publiques de la Ville et du territoire (économie, jeunesse, environnement, tourisme, etc.).

Elle s'appuie donc sur les analyses poussées menées dans d'autres domaines, comme celle proposée par le Plan communal d'intégration en 2017 mais aussi le Plan communal jeunesse, le Plan d'action communal pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale ou encore le Plan communal seniors.

Elle s'appuie également sur diverses chartes signées par la Ville et notamment la Coalition des Villes Européennes Contre le Racisme, le *Rainbow Cities Network*, la Charte de la **diversité** ou la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes.

Ce Plan cherche ainsi à rationaliser les actions culturelles proposées par ces différents plans et chartes, et par les différents services, associations et institutions. Il en tient non seulement compte, mais se veut un outil pour unir les forces et compétences en vue d'une cohérence optimale des différentes initiatives.

### Une stratégie qui tienne compte des pratiques d'autres pays

Les *best practices* élaborées dans d'autres villes et pays ont également été analysées (notamment grâce à l'apport d'experts externes, mais aussi de l'Agenda 21 de la culture), non pas dans l'optique de reproduire un modèle qui aurait prouvé son efficacité ailleurs, mais bien dans celle de cerner les possibilités à explorer ainsi que les limites et atouts de certaines actions.





# Timeline

<b>2010</b>	Les assises culturelles.	
<b>2011</b>	Présentation des résultats des assises culturelles, premier catalogue de mesures.	
<b>Depuis 2012</b>	<i>Workshops</i> adressés aux décideurs culturels: Comment définir des objectifs mesurables? Comment augmenter les collaborations? etc.	
<b>2014</b>		Participation à l'élaboration du pan Culture du Plan communal seniors
<b>2015</b>	Conseils d'experts, organisation d'ateliers avec des groupes de décideurs et d'acteurs culturels (artistes, responsables d'associations, décideurs politiques...): Quelles visions pour Esch dans 15 ans?	
<b>Avril 2016</b>	Adoption de l' <b>Agenda 21 de la Culture</b> par le Conseil communal.	
<b>Juillet 2016</b>		Participation à l'élaboration du plan Culture du Plan communal à l'Intégration
<b>Octobre 2016</b>	Analyse SWOT de la situation du secteur de la Culture à Esch.	
<b>Décembre 2016</b>	Esch devient Ville Pilote du Programme européen de l'Agenda 21 de la Culture.	
<b>Depuis janvier 2017</b>	Rencontres et travail avec des experts (planning culturel, médiation, politique culturelle et publics)	
<b>Février 2017</b>	Organisation d'un <i>workshop</i> d'auto-évaluation.	
<b>Avril 2017</b>	<i>Workshop</i> organisé par PRO-SUD sur l'élaboration d'une stratégie culturelle à long terme pour le Sud.	
<b>30 juin 2017</b>	Présentation du document d'orientation pour la stratégie culturelle d'Esch (2017-2027) au Conseil communal.	

# 3. Pourquoi cette « feuille de route » ? Pour quoi faire ensuite ?

**Le Plan communal à la Culture [Connexions] sera opérationnel le 30 octobre 2017 s'il est approuvé par le Conseil communal le 30 juin 2017.**

Le présent document est un « bilan d'étape » qui propose à la fois un résumé de la situation actuelle et une vue prospective sur un futur souhaité. Entre cette date et la date d'entrée en vigueur du **Plan communal**, prendra place un moment d'échanges, que nous espérons intenses, et visant à :

- › formuler, à partir de ces propositions, des **objectifs** opérationnels et des indicateurs ou critères d'**évaluation** validés par l'ensemble des responsables à la culture ;
- › valider les actions à mettre en place ;
- › planifier et budgétiser les actions à initier en 2018-2019.

Si nous présentons cette feuille de route avant la mise en place de la stratégie définitive, c'est essentiellement pour deux raisons :

## Notre vision de la culture implique de mettre en place une stratégie participative...

Un Plan communal ou une stratégie culturelle incarne un effort collectif. Ce n'est pas seulement un outil de gestion et de management **public**, mais un vecteur de **vision**, de mobilisation et de planification stratégique, une occasion pour une ville de faire des choix et de cibler ses interventions à court et moyen terme. Elle doit donc tenir compte des apports des acteurs du milieu culturel (institutions, politiciens et publics). Les actions menées jusqu'à présent ont d'ailleurs été fondées sur cette participation. Les résultats de cette démarche doivent donc être discutés et le choix concret des actions doit émerger de la concertation des acteurs.

## ... et souple !

Définir et mettre en œuvre un Plan communal est un dé-marche dynamique et évolutive qui se renouvelle et s'ajuste régulièrement. Souple, adaptable au contexte, évolutif, il ne doit pas constituer un carcan, mais un cadre ; il ne doit pas fixer un cap une fois pour toutes, définitif et irrévocable, mais dessiner un horizon tout en se donnant les moyens de s'adapter aux éléments parfois changeants du contexte. Nous souhaitons donc mobiliser les acteurs de façon régulière, afin de mieux tenir compte de ces évolutions et la présente feuille de route est une nouvelle phase de ce processus de concertation.

## Ce que ce document propose...

Cette feuille de route propose ainsi d'esquisser une analyse de la situation (partie I) ; de définir les domaines prioritaires d'action qui en découlent (partie II) et des outils pour les renforcer, tout en définissant le positionnement de la Ville dans cette stratégie (partie III). La dernière partie proposera des exemples d'actions concrètes à mettre en place et un calendrier d'application (partie IV).

Cette feuille de route s'appuie sur une synthèse extensive de ressources bibliographiques diverses. Afin de faciliter la lecture, leurs références ne sont pas citées au fil du texte mais nos sources apparaissent à la fin de ce document (dans la bibliographie).

Un glossaire des mots importants (en gras dans le texte) apparaît à la fin du document. Il a pour objectif de donner à tous une base de vocabulaire commun.



**LE CHAMP  
CULTUREL  
DE LA VILLE  
D'ESCH**

Avant d'évoquer les propositions pour le futur,  
nous proposons de porter d'abord un regard attentif sur la vie  
culturelle passée et actuelle d'Esch-sur-Alzette.

Les réflexions menées jusqu'alors peuvent être résumées dans le bilan suivant.

# 0. De quelle(s) « culture(s) » parle-t-on à Esch ?

## À Esch, la culture a une place incontestée depuis plus d'un siècle

La culture a joué un rôle dans le développement historique de la Ville d'Esch-sur-Alzette.

- › Dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'ouverture des mines et la construction des hauts fourneaux ont engendré une augmentation de la population et l'apparition d'une nouvelle classe ouvrière. En 1871, est notamment fondée l'Harmonie municipale d'Esch, puis des chorales, orchestres, fanfares, cercles musicaux et groupes théâtraux se forment au sein des nouvelles communautés. Une centaine d'associations naît à partir de ce moment dans le domaine des loisirs et de la culture. Elles forment le socle de toutes les actions qui suivent.
- › Dans une volonté de favoriser l'éducation populaire, la Ville décide en 1913 de créer une école de musique et une bibliothèque municipales. La Première Guerre mondiale a retardé la concrétisation de ces projets puisque la bibliothèque n'ouvre qu'en 1919 et l'école de musique en 1923 (elle deviendra le Conservatoire d'Esch en 1969). En 1956, un des premiers musées du Luxembourg est ouvert, à l'initiative de résistants de la Seconde Guerre, désireux de protéger et transmettre leur histoire.
- › L'idée de proposer une offre culturelle « accessible à tous » aboutit à l'ouverture d'une galerie d'art municipale en 1959, accueillant les œuvres d'artistes luxembourgeois et étrangers. La construction du très attendu Théâtre municipal d'Esch s'est achevée en 1962. Dès leur inauguration, le théâtre et la galerie – gérés selon le modèle d'une maison de la culture – proposent des programmes pour tous les goûts et toutes les bourses.
- › À l'aube des années quatre-vingt, Esch-sur-Alzette vit une révolution contestataire. Des artistes squattent les abattoirs nouvellement fermés pour y monter une pièce de théâtre. Peu à peu, cet « Alt Schluechthaus » rebaptisé Kulturfabrik – usine de la culture – devient un des hauts lieux de la contre-culture et des cultures dites « alternatives », du théâtre en passant par les arts plastiques jusqu'aux musiques.

Il accueille notamment une multitude de groupes de hard rock et *hardcore*, et des formations luxembourgeoises y répètent et y lancent leurs carrières internationales. Afin de préserver l'endroit à ces fins, l'association Kulturfabrik est créée en 1983 et les bâtiments sont restaurés entre 1996 et 1998.

- › Dans les années quatre-vingt-dix, plusieurs associations de jeunes fans de musique pop-rock militent au Luxembourg pour disposer de structures adéquates pour recevoir des concerts. Une pétition de l'initiative *Musek fir déi Jonk*, notamment, recueille plus de 8.000 signatures en faveur d'une infrastructure dédiée aux concerts. Ce projet longuement discuté aboutit en 2003 au projet de loi qui établit les fondements de la Rockhal (salle de spectacle, de création et de documentation) et elle-même ouverte en 2005.
- › Au même moment, des associations comme l'Amicale des Hauts Fourneaux A et B ou l'Entente de la mine Cockerill se mobilisent pour protéger le **patrimoine** industriel menacé par l'oubli et la rouille. Les deux hauts fourneaux de Belval sont inscrits en 2000 sur l'Inventaire Supplémentaire des Sites et Monuments Nationaux. Le site industriel fait alors l'objet d'un projet de valorisation architecturale et urbanistique innovant, incluant le patrimoine dans un tissu urbain et universitaire.

**« Diversifiée, multilingue, multiculturelle,**

**la population eschoise est elle-même**

**source d'enrichissement**

**et d'ouverture. Parfois**

**les cultures nous rassemblent, parfois**

**elles nous différencient, mais elles**

**enrichissent toujours. »**

Vera Spautz, bourgmestre de la Ville d'Esch-sur-Alzette

## Une culture réactive, foisonnante, respectueuse et participante

De nombreuses initiatives se sont greffées sur ces « incontournables » de la Ville d'Esch et il serait impossible dans le présent cadre de les citer toutes. Ce qui ressort de l'examen de ces propositions, c'est que la culture à Esch a toujours été une culture...

- › **Réactive, vivante:** la culture qui s'est développée à Esch-sur-Alzette répond fortement au contexte. Elle aide à mieux vivre les crises, elle accompagne les transitions économiques, sociales et territoriales en transcendant les difficultés.
- › **Foisonnante et riche:** elle recouvre les arts au sens large (la musique, la littérature, le théâtre, les arts plastiques, mais aussi la photographie, la danse, le cinéma, les arts appliqués et le design, sans oublier l'architecture, l'artisanat...). Elle est autant une culture « savante » qu'une culture « populaire », la contre-culture, la culture de masse ou la culture émergente. L'offre institutionnelle (théâtre, bibliothèque...), l'offre industrielle (cinéma, médias, festivals...) et les pratiques d'engagement (bénévolats, pratiques amateurs...) contribuent ainsi à la définition de la culture eschoise.
- › **Respectueuse des cultures au sens donné par l'Unesco :** riche de ses 34.554 habitants (en juin 2017), la Ville est un foyer d'immigration depuis la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle et compte 58% d'étrangers, repartis en 123 nationalités (dont 58% sont des ressortissants du Portugal, 23% des nationaux d'autres pays de l'UE et 19% de pays tiers). Aux habitants s'ajoutent également les frontaliers, les gens de passage et les touristes. Cette population multiculturelle et multilingue a engendré une culture de l'ouverture et du métissage.

« La culture, dans son sens le plus large, est considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. La culture englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les façons de vivre ensemble, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances. »

Extrait de la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle, 2001.

- › **Participative:** cette culture est souvent l'initiative des habitants, privés, résistants, artistes, squatteurs, etc. La culture ne correspond pas seulement à une consommation des spectacles, visites, etc., mais aussi à un processus de création et de pratique active, que celle-ci soit professionnelle ou amateur (lire, photographier, jouer, etc.). C'est pourquoi la culture eschoise est une culture qui naît de l'implication parfois farouche de quelques-uns et qui vit grâce à l'implication de tous.

## Une culture soutenue par la Ville

Si cette culture vient des « gens », la Ville a aussi soutenu ces actions, permettant d'amplifier et d'apporter une certaine stabilité aux mouvements culturels.

Esch-sur-Alzette s'est d'ailleurs dotée d'un Service culture en 2009, qui a déployé une programmation culturelle régulière, créé de nouveaux rendez-vous comme la *Nuit de la Culture* (depuis 2012) et développé une communication conjointe (par exemple, par la publication de KultEsch, magazine sur la culture de la Ville, depuis 2013). Il a surtout cherché à favoriser l'égalité d'**accès à la vie culturelle**, la promotion et l'offre de services culturels attractifs au plus grand nombre (et notamment aux scolaires) ainsi que de garantir le soutien à des manifestations et infrastructures culturelles de qualité.

## Pour quel développement culturel milite-t-on? La démocratie culturelle...

Plus que la **démocratisation culturelle** (qui viserait à étendre à tous, la diffusion et la consommation d'une culture unilatéralement reconnue comme « légitime » par une partie de la population), c'est une **démocratie culturelle** que recherche la Ville, fondée sur un développement soucieux des identités locales ou régionales, des cultures minoritaires et des traditions populaires; ce choix explique notre volonté de ne pas séparer l'**action culturelle** de l'**action socioculturelle**.

### ... pour de larges publics

Elle a également pour conséquence de mener à considérer comme des « publics » de nombreuses catégories d'individus :

- › les habitants d'Esch-sur-Alzette (et parmi eux, les nationaux, les non nationaux, les nouveaux venus, les réfugiés, les jeunes, les plus âgés, les personnes valides, les personnes porteuses de handicaps, etc.), qu'ils fréquentent ou non des équipements culturels (**non publics, publics éloignés, publics empêchés...**);
- › ceux qui y travaillent (frontaliers, détachés, etc.);
- › ceux qui y séjournent (parce qu'ils sont en congés et visitent la ville ou ceux qui demeurent à l'hôpital, par exemple).

### ... une culture pour elle-même et le progrès qu'elle apporte

Le développement culturel s'appuie toujours, à des degrés variables, sur trois conceptions de la culture :

- › **la première** entend la culture comme un vecteur de plaisir, de jouissance, d'émotions que nous souhaitons diffuser au plus grand nombre, par le plus grand nombre de chemins possibles;
- › **la deuxième** voit la culture comme un moyen de développement personnel et d'épanouissement. Elle permet de faire naître la curiosité de tout un chacun, de se questionner soi-même dans une vision positive d'estime de soi et de compréhension de l'Autre. La culture a donc un impact sur le devenir citoyen ou l'ouverture à l'Autre et sur le bon fonctionnement de la société. Sous cet angle, les politiques culturelles sont destinées à encourager tout ce qui a un rapport aux valeurs intrinsèques de la culture, tout en s'appropriant des concepts comme la mémoire, la créativité, la connaissance critique, les rites, l'excellence, la beauté et la diversité (et bien d'autres);

- › **la troisième** acceptation propose une vision « instrumentale » de la culture et des politiques culturelles. Dans cette perspective, investir des ressources dans la culture serait bénéfique en vue d'atteindre des retombées positives en matière de **cohésion sociale**, d'égalité des chances, de dynamisme économique des territoires, contribuerait à renforcer l'image de la ville et à la positionner sur le plan international, jouerait un rôle dans le développement de la démocratie en favorisant le **lien social**, la régénération urbaine de villes en crise, la **mixité** sociale, voire de meilleurs résultats scolaires pour les plus jeunes.

Le développement culturel attendu à Esch-sur-Alzette considère à la fois que la culture est une fin en soi (ce qui est capital et doit être affirmé au fil de nos actions), mais aussi un moyen pour développer d'autres domaines; un élément susceptible de « porter » la vie publique.

Cependant, nous adoptons cette posture sans naïveté: les effets du développement culturel ne sont pas toujours au rendez-vous, ni toujours évaluables et immédiats. Nous devons donc 1) distinguer les conditions nécessaires à réunir pour parvenir aux objectifs fixés (notamment en tenant compte des *best practices* et des recherches sur le sujet) et 2) ne pas exiger que la culture résolve tous les « problèmes » de la société, ni dans l'immédiat ni définitivement.

Le positionnement nous a mené à l'élaboration du présent Plan communal et a motivé l'élaboration du bilan qui suit. Il est à l'origine de l'identification des domaines prioritaires à cibler dans la stratégie. Ces domaines sont, comme nous le verrons, des domaines dans lesquels l'action de la culture est reconnue et attestée comme positive.

# 1. Les atouts du secteur culturel

La culture telle qu'elle se dessine en ce moment à Esch-sur-Alzette offre un cadre favorable à son développement.





## Une approche d'ensemble de la culture jugée satisfaisante

Comme on l'a vu précédemment, l'histoire d'Esch a été jalonnée par des événements culturels forts depuis plus d'un siècle, qui ont constitué le caractère spécifique de la culture de la Ville.

Les résultats de l'exercice d'auto-évaluation d'Esch-sur-Alzette sur ses politiques en matière de culture et **développement durable** montrent d'ailleurs un niveau d'engagement supérieur à la moyenne du panel mondial de 2015 dans la plupart des domaines. Le rapport d'autoévaluation qualifie la culture eschoise de « culture de l'ouverture » et souligne « un engagement de longue date dans les droits de l'homme, les **droits culturels** et une conscience des enjeux de la mixité sociale (...) ».

## Une politique culturelle qui tient compte des dimensions sociales, éducatives et économiques

La Ville développe des politiques sociales, éducatives et économiques qui intègrent la culture. Elles visent le renforcement de la cohésion sociale, de la **participation culturelle**, sociale, citoyenne et sportive des habitants. Elles visent aussi l'apprentissage des langues ou la communication. Plusieurs actions ont notamment été développées pour le milieu scolaire, les enfants, les jeunes, les femmes ou les seniors<sup>02</sup>.

## Un catalogue d'actions socioculturelles variées

De nombreuses actions venues des associations, des institutions ou de l'industrie culturelles sont également venues enrichir une offre culturelle soucieuse de la mixité sociale, culturelle et générationnelle comme l'*Escher street festival*, la *Nuit de la culture*, la *Fête des voisins*, les *apéro-tricots*, l'*Urban art Esch*, le *Créativ'project*, le projet *Danse hip-hop*, le *Young artist*, le projet clip vidéo ou dans les maison relais, *Meeting Diversity* qui permet dès le plus jeune âge, la découverte des cultures, des traditions de l'autre et de son pays d'origine.

## Une politique tarifaire favorisant l'accès à la culture

Afin de faciliter l'**accès à la culture** pour tous, Esch-sur-Alzette applique d'ailleurs une politique tarifaire basse, via le Kulturpass, la Carte Culture Jeunes ou encore des tarifs étudiants particulièrement intéressants.

## Un soutien budgétaire sans faille

Par ailleurs, l'engagement municipal vis-à-vis de la culture est relativement élevé: le budget culturel représente 10,35% du budget total d'Esch-sur-Alzette (en 2016), sans compter le budget alloué aux actions culturelles menées par les autres services de la Ville. Esch est d'ailleurs une des rares communes au Luxembourg à être dotée d'un Service culture, ce qui permet d'offrir une programmation culturelle régulière.

Dépenses « Culture »	Compte 2012	Compte 2013	Compte 2014	Compte 2015	Compte 2016
152 - Coordination des affaires culturelles	242 996,56	348 326,79	335 663,34	423 741,91	453 470,00
831 - Centres culturels et Salles de fêtes	582 618,11	715 815,43	794 295,19	864 950,00	920 200,00
832 - Théâtres	3 658 040,94	3 837 358,83	3 972 478,43	4 408 160,93	4 364 050,00
833 - Musées	97 786,05	243 301,18	323 967,72	284 650,00	295 525,00
836 - Conservatoires, cours de musiques et écoles de musiques	6 418 480,24	7 130 017,41	7 253 836,45	7 559 902,45	7 895 900,00
837 - Bibliothèques	1 024 161,55	658 086,84	696 716,63	663 008,11	690 495,00
838 - Patrimoine culturel	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
839 - Autres Services culturels	538 582,07	563 107,51	576 405,52	318 245,00*	663 895,00
<b>TOTAL « CULTURE »</b>	<b>12 562 665,52</b>	<b>13 496 013,99</b>	<b>13 953 363,28</b>	<b>14 522 658,40</b>	<b>15 308 535,00</b>
Budget ordinaire	124 608 156,09	131 776 737,94	131 677 436,75	142 123 368,71	147 871 426,80
en %	10,08%	10,24%	10,60%	10,22%	10,35%

\* 2015: pas de Kulturfestival

<sup>02</sup> On peut citer: le Plan communal jeunesse, le Plan d'action communal pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale, le Plan communal seniors ou encore le Plan communal à l'intégration

## Des infrastructures culturelles avec une capacité d'accueil importante

Cette offre culturelle est assurée par un tissu d'acteurs extrêmement dense d'institutions privées et publiques et d'associations. La Ville d'Esch-sur-Alzette peut d'ailleurs s'appuyer sur d'excellentes infrastructures culturelles, dont la jauge est assez grande pour accueillir un large public.

### 1 - Bibliothèque Municipale

**Plus de 60 000 supports (livres et multimédia) dans un cadre accueillant.**

Pour les adultes: belles lettres et documentaires en langue allemande, française, anglaise, portugaise, italienne et luxembourgeoise. Pour les jeunes: albums, romans, contes, documentaires et bandes dessinées en langue allemande, française, portugaise et luxembourgeoise. Multimédia: CD et DVD. La salle de lecture au 1<sup>er</sup> étage est un espace de travail mais aussi de détente, regroupant dictionnaires et encyclopédies ainsi que diverses revues. Dans le hall d'entrée de la bibliothèque, les journaux sont à la disposition des lecteurs. En outre, la bibliothèque propose des postes d'accès à Internet.

### 2 - Théâtre Municipal

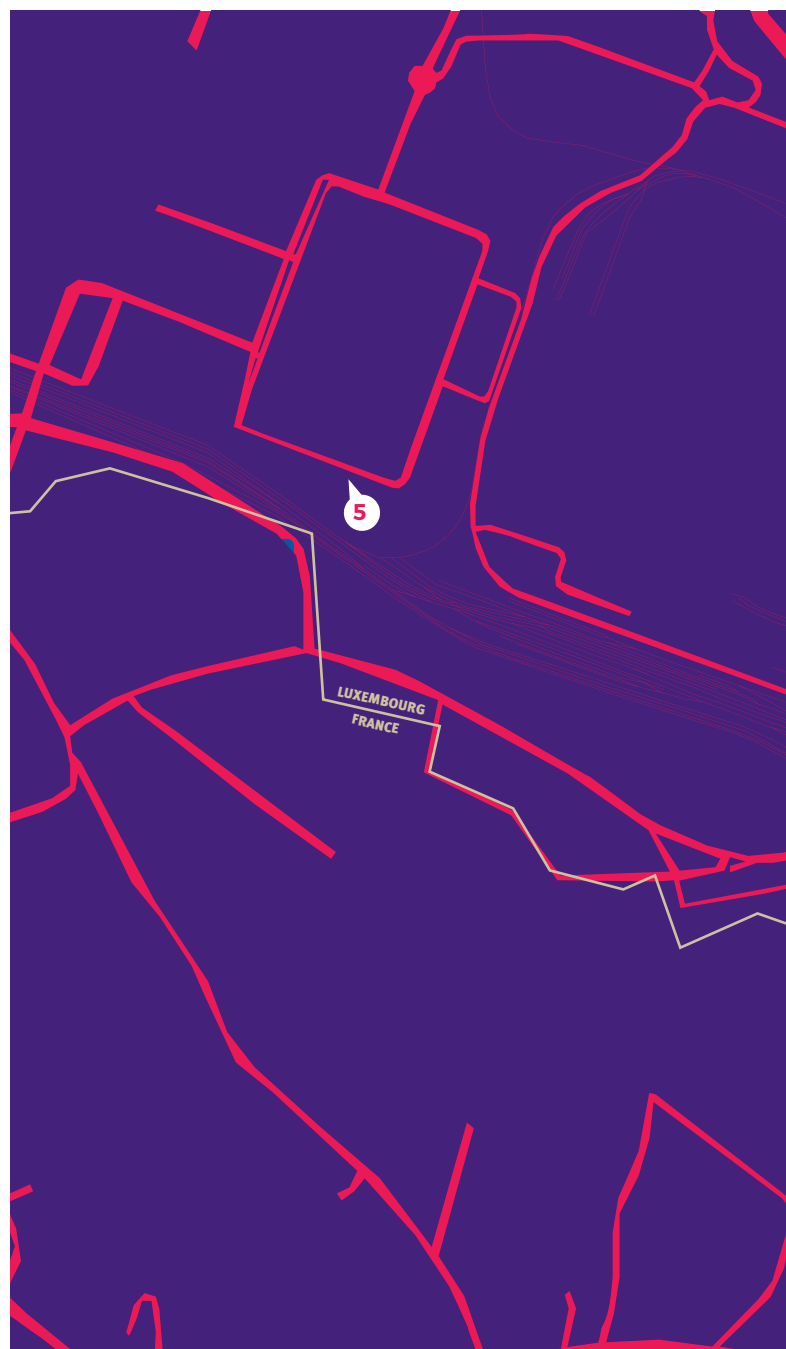
**Un théâtre rénové offrant une programmation variée et de qualité.**

Le public peut choisir parmi une offre culturelle très variée: représentations de théâtre dans plusieurs langues, spectacles de danse, d'opéras, d'opérettes, concerts, variétés, etc. Du côté de la grande scène, la salle compte 517 places. La petite salle du théâtre est mieux adaptée aux spectacles intimistes, aux soirées littéraires et poétiques, au café-théâtre, aux concerts de jazz, etc. En outre, au deuxième étage se trouve une galerie dans laquelle des expositions artistiques ou thématiques sont régulièrement organisées. La saison du théâtre et de la galerie d'art commence fin septembre pour se terminer fin juin de l'année suivante.

### 3 - Conservatoire de Musique

**Une vaste offre de cours et des concerts d'ensembles réputés.**

Le Conservatoire d'Esch-sur-Alzette offre des cours d'enseignement musical (classique et jazz), de la danse et de l'art dramatique, allant du cours pour débutants (pour les enfants à partir de 7 ans, mais aussi les adultes) au cours donnant accès à la vie artistique professionnelle. Le cycle des «Concerts du Conservatoire» propose de nombreux concerts classiques et de jazz. La saison des concerts du Conservatoire débute en octobre pour se terminer en mai de l'année suivante. Des artistes et ensembles de renommée nationale et internationale se produisent en concert sur la scène du Conservatoire.



### 4 - Kulturfabrik

**Un centre culturel hors normes.**

Le centre culturel Kulturfabrik (KuFa) est situé dans les locaux d'un ancien abattoir. 4 500 m<sup>2</sup> entièrement réhabilités et dédiés à la culture, qui ne se limitent pas aux activités artistiques luxembourgeoises, mais entrent dans un dispositif de promotion et de développement des cultures alternatives avec une forte collaboration transfrontalière. Deux salles de spectacle, une brasserie, un cinéma, une galerie d'exposition, des locaux de répétition pour groupes de musique et compagnies de théâtre font de la Kulturfabrik un lieu d'échanges et de rencontres qui favorise la création et l'accès à la culture.



### 5 - Rockhal

Jamiroquai, Rihanna, Lady Gaga, Lenny Kravitz...

Tous les plus grands artistes sont passés par la Rockhal! Cet établissement public est la plus grande salle de concert du Luxembourg et propose chaque année plus de cent cinquante concerts de tous genres, mêlant groupes prometteurs et stars internationales. Avec une restauration sympathique et une programmation éclectique, le Rockhalcafe permet de découvrir de nouveaux artistes dans un cadre intimiste grâce à ses *showcases*, concerts gratuits. La Rockhal, c'est aussi un Centre de Ressources avec plusieurs salles de répétition, un studio d'enregistrement, une salle de danse et un espace multimédias. En somme, la Rockhal est donc beaucoup plus qu'une simple salle de spectacles!

### 6 - Musée national de la Résistance

L'histoire de la résistance depuis 1940.

Le musée retrace l'histoire du Luxembourg de 1940 à 1945, depuis l'oppression nazie, à travers les réactions du peuple (résistance passive, mouvements de résistance, enrôlement de force, grève, réfractaires, Luxembourgeois dans le maquis et dans les armées alliées) jusqu'à la libération, par des photos, objets et œuvres d'art. Un 2<sup>e</sup> volet traite la répression nazie et le système concentrationnaire, ainsi que le sort des Juifs du Luxembourg. L'espace d'expositions temporaires permet de présenter des sujets concernant l'époque 1933/1940 - 1945, et des thèmes d'actualité en rapport avec la résistance contre les violations des Droits de l'Homme ou avec l'éducation à la citoyenneté.

## Une offre culturelle de qualité

L'offre culturelle qui en résulte est spécialisée dans plusieurs secteurs:

- › La bibliothèque municipale, la bibliothèque universitaire ainsi que le musée national de la Résistance et le Centre de Documentation de la Rockhal offrent des fonds de documentation uniques, hautement spécialisés, luxembourgeois et internationaux.
- › Les séminaires, *workshops* et conférences proposés à l'Université du Luxembourg offrent une source de connaissances de niveau international.
- › Le théâtre d'Esch a une vocation transfrontalière et universitaire, toujours à la recherche d'une qualité de plus en plus professionnelle.
- › La Ville soutient ensuite les artistes et la création en investissant régulièrement dans l'acquisition d'œuvres d'arts plastiques. Les arts urbains sont célébrés dans l'*Urban art festival* (Kulturfabrik) et le *la Fête des Hauts Fournaux* (organisé par le Fonds Belval) ou l'*Escher Street Festival*.
- › Enfin et surtout, la programmation musicale de la Ville a acquis une visibilité internationale, avec notamment des associations qui visent l'excellence (l'Harmonie municipale, la Chorale municipale, les amis de l'accordéon, etc.); le Conservatoire de musique, qui propose de nombreux concerts de musique jazz et classique; les programmations de la Kulturfabrik et de la Rockhal, qui oscillent entre têtes d'affiche internationales et groupes nationaux ou moins connus et proposent des festivals pop, rock ou flamenco (*Festival Sonic Visions* avec les jeunes talents, *Flamenco Festival Esch*). Par ailleurs, le centre de documentation de la Rockhal accueille dans sa bibliothèque tout ce qui a trait aux musiques populaires (livres, magazines, disques) et son site Internet évolutif abrite une base de données importante sur la musique.

## ... pour tous

Les institutions veillent à produire une programmation variée en ciblant différents publics: des plus petits (avec les ateliers scolaires ou famille) aux plus grands (programme pour les seniors); des amateurs (avec les Amis du théâtre par exemple) aux professionnels (avec par exemple les conférences, tables rondes et *workshops* du musée, de l'université ou des salles de concerts) et à destination de toutes les cultures (programmes en différentes langues notamment).

Les associations veillent également à la diffusion de la culture et des cultures: on pense notamment au travail de l'Association Rancho-Folclorico pour promouvoir la danse et la culture portugaises, ou aux Harmonies des Mineurs qui, dès leur création, ont réuni plusieurs nationalités autour de la musique.

## ... et qui favorise la création

Les infrastructures eschoises permettent aussi de créer, toujours dans l'idée que la culture ne correspond pas seulement à une consommation des spectacles. Ces mêmes institutions et événements permettent de soutenir une production eschoise riche et multiple grâce à différentes initiatives:

- › l'ensemble des associations permettant la pratique amateur de la musique, du chant, des arts;
- › le Centre de ressources de la Rockhal comporte six salles de répétition insonorisées pouvant être louées par les groupes locaux, une salle de danse et un studio semi-professionnel. Plus largement, elle a toujours milité dans le sens d'un lieu de création ouvert à tous et pour tous.
- › des groupes de musique de renommée ont élu la Kulturfabrik comme lieu de répétition fixe
- › on peut citer aussi des initiatives d'associations qui ne sont pas directement des associations «culturelles», mais qui contribuent aussi à la création et au partage des savoirs. Par exemple, Transition Minett milite pour le jardinage urbain, une nourriture saine et locale et la transition énergétique et propose aussi un lien de rencontres avec des débats, lectures, concerts dans un lieu favorisant la mixité et la tolérance.

### Des événements culturels avec une visibilité nationale et transfrontalière

L'organisation d'événements culturels phares renforce également considérablement la position d'Esch-sur-Alzette sur la scène culturelle du pays et de la Grande-Région. Ces événements emportent l'adhésion aussi bien locale que régionale et nationale: *La Nuit de la Culture*, le *Kulturlaf*, l'*Escher Street Festival*, la *Fête des Hauts Fourneaux*... La Kulturfabrik est salle officielle du *Festival du film Italien de Villerupt* avec plusieurs villes de la Grande-Région.

On peut citer également une initiative portée entièrement par le collectif d'artistes plasticiens Cueva, qui organise, en toute autonomie, la *Uecht*. Ces créatifs s'installent dans des lieux désaffectés et les valorisent tout en donnant accès au public le plus large possible, à l'avant-garde de la création. Leur initiative a une excellente visibilité internationale.

### Un patrimoine architectural remarquable

En raison de son histoire et de sa situation géographique, Esch-sur-Alzette possède un riche patrimoine architectural, relativement récent (XIX<sup>e</sup>, XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles surtout), et qui est marqué, à son tour, par le multiculturalisme (Néo-Gothique français, Art nouveau français, Liberty italien, Éclectisme allemand, Art Déco, Fonctionnalisme, Post-modernisme, projets architecturaux contemporains). Une Promenade Architecturale permet de découvrir ce patrimoine.



### Un patrimoine industriel unique au Luxembourg

L'histoire d'Esch-sur-Alzette a également laissé un patrimoine industriel avec une dimension identitaire marquée: la mine Cockerill d'Esch-sur-Alzette (qui est pourvue d'un petit musée) a joué un rôle majeur dans l'essor économique du pays et les anciens hauts fourneaux de Belval sont les deux derniers du Grand-Duché de Luxembourg. Ils témoignent de l'émancipation économique du Luxembourg et de l'émergence d'une nation portée par le développement de l'industrie sidérurgique. Le redéveloppement de la friche sidérurgique de Belval a fait l'objet d'un grand projet urbain mixte (universitaire, économique, administratif et résidentiel), qui fait d'ailleurs l'objet d'une exposition permanente (*Belval and more*) dans le bâtiment Massenoire.

### Une bouffée d'oxygène avec le patrimoine naturel

Esch-sur-Alzette offre, protège et valorise également de vastes espaces naturels:

- › Le Parc Gaalgebierg n'est pas seulement un parc municipal, c'est aussi une colline hébergeant une forêt qui propose de nombreuses promenades, un camping, un parc animalier ou une patinoire naturelle. Il accueille également tous les ans de nombreuses festivités comme le *Luxembourg Beach Open* ou la fête *Bairrada*.
- › La réserve naturelle Ellergronn propose un centre d'accueil, qui constitue le point de départ de plusieurs sentiers de découvertes et propose des activités pour découvrir les richesses naturelles de la région.

### La candidature au Label Capitale européenne de la culture (ECOC)

L'établissement de ce Plan communal à la culture s'effectue parallèlement à la candidature d'Esch-sur-Alzette pour être Capitale européenne de la culture en 2022. Cette candidature a fait naître un élan de dynamisme et de coopération dans le domaine culturel eschois et tous les domaines associés. Il est évident que la poursuite de cette aventure est susceptible de mettre en lumière la culture de la Ville d'Esch au niveau régional, national et international.

## 2. Les opportunités du secteur culturel

**Des opportunités très fortes se présentent pour le développement de la Ville par la culture et pour le développement de la culture par la Ville.**

### Une situation géographique stratégique

La situation géographique d'Esch-sur-Alzette est stratégique :

- › elle est d'abord un centre d'attraction pour la Grande-Région. Le travail transfrontalier est en constante augmentation, notamment depuis l'implantation de l'Université ;
- › elle est aussi entourée de nombreuses communes plus petites, avec laquelle elle peut coopérer.

Les institutions culturelles peuvent ainsi multiplier les coopérations avec les communes voisines et aussi les pays voisins (France, Belgique, Allemagne). Les publics peuvent également venir de toute la Grande-Région et au-delà.

### Une place de choix dans des réseaux de coopération européens

La Ville fait partie de plusieurs réseaux régionaux, transfrontaliers, européens et internationaux capitaux, qui agissent notamment pour le développement culturel de ces territoires :

- › elle a participé à la création du Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) Alzette-Belval, un groupement franco-luxembourgeois qui participe en tant qu'observateur à la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT, France) et à la Commission Intergouvernementale Franco-Luxembourgeoise ;
- › elle a adhéré à Euregio, une association des communes de la Grande-Région en 2017 ;
- › elle a été récompensée en 2013 pour son engagement en matière de coopération transfrontalière dans le cadre du *European Public Sector Award*, octroyé par l'European Institute of Public Administration (EIPA) ;
- › la Maison de la Grande Région, inaugurée en 2015 répond à un double objectif : 1) créer et favoriser les synergies entre les différentes entités actives dans la coopération transfrontalière de la Grande-Région et 2) constituer un lieu de rencontre, d'échange et de communication pour tous ces acteurs ;
- › enfin, en adhérant à l'Agenda 21 de la Culture au printemps 2016, la Ville a rejoint un réseau de centaines d'autres villes à travers le monde qui s'engagent à mettre la culture au cœur de la politique de développement.

Esch-sur-Alzette pourra donc profiter pleinement des possibilités offertes par ces réseaux, en termes de partage de connaissances, connectivité internationale et élaboration de bonnes pratiques dans le domaine culturel.

### Des jumelages stratégiques

Esch-sur-Alzette est jumelée à de nombreuses villes<sup>03</sup>, parfois depuis plus de 60 ans. Le concept du jumelage a été créé pour garantir la paix et promouvoir la cohésion européenne, mais son rôle a évolué. Aujourd'hui, en plus des échanges culturels et sportifs, les villes jumelles apprennent les unes des autres et s'orientent vers des coopérations plus stratégiques en matière de développement économique, urbain, culturel et social avec un focus sur les projets jeunes, dans le but de sensibiliser la jeunesse, l'avenir de l'Europe, à l'esprit européen pour combattre ainsi la montée des tendances populistes et les mouvements de repli.

### Des Offices de Tourisme

Avec l'Office Régional de Tourisme Sud et l'*Esch City Tourist Office*, la Ville d'Esch-sur-Alzette dispose aussi d'outils de promotion professionnels et proactifs. La mise en valeur de toute la région profite forcément à Esch-sur-Alzette et à la diffusion de son programme culturel.

### Une situation démographique en constante évolution

Esch-sur-Alzette est la deuxième ville du pays. Au 1<sup>er</sup> juin 2017, Esch-sur-Alzette compte 34.554 habitants, pour une densité nettement supérieure à la moyenne nationale<sup>04</sup>. Sa démographie en constante évolution (entre 2004 et 2016, la population eschoise a augmenté de 17%) et l'installation de l'Université dans le quartier Belval, avec la construction de résidences, devrait accentuer le phénomène dans les années à venir.

### Une population marquée par la mixité

En outre, la population eschoise est particulièrement mixte. On l'a dit, elle est d'abord le fruit d'un mélange de plusieurs cultures: en 2016, la Ville comptait 58% d'étrangers qui se répartissaient en 123 nationalités. Au-delà de la nationalité, 74,4% des habitants ont un «arrière-plan migratoire» (habitants nés à l'étranger ou de parents nés à l'étranger).

La plupart des non nationaux vivent au Luxembourg depuis longtemps: 24,3% sont nés au Luxembourg, 24,6% y sont depuis plus de 20 ans, 18,4% y sont depuis plus de 10 ans; ce qui leur a permis pour l'essentiel d'assimiler plusieurs cultures.

La population est également mixte en termes sociodémographiques avec une forte population d'ouvriers, artisans ou commerçants (dont l'installation est notamment permise par à un marché de l'immobilier accessible), mais aussi de classes moyennes et de cadres supérieurs.

Les rencontres entre les habitants de différents groupes sociaux ou culturels sont donc quotidiennes et l'implication des non nationaux dans la vie politique est favorisée par un **Plan communal à l'intégration**.

<sup>03</sup> La Ville est jumelée avec Coimbra (Portugal), Cologne (Allemagne), Liège (Belgique), Lille (France), Mödling (Autriche), Offenbach am Main (Allemagne), Puteaux (France), Rotterdam (Pays-Bas), Turin (Italie), Velletri (Italie) et Zemun (Serbie).

<sup>04</sup> 2 365 hab/km<sup>2</sup> en 2016.

### Une reconversion en cours

Ayant par le passé entièrement construit sa prospérité sur les activités industrielles, la Ville est aujourd'hui en train de devenir un haut lieu du savoir, de la recherche et de la société de la connaissance. Elle est donc en constant mouvement et en constante redéfinition, ce qui laisse une place libre aux nouveaux projets ou à de nouvelles façons de voir les choses!

### Des possibilités de développement urbain durable

Les friches industrielles offrent ainsi un potentiel énorme en termes de développement urbain et territorial. Le redéveloppement de la friche sidérurgique luxembourgeoise d'Esch-Belval est un projet exemplaire dans ce domaine. D'autres friches, comme celles d'Esch-Schifflange ou de la Lentille Terre Rouge, présentent aussi une opportunité pour la culture, l'art, le design et la création, car elles offrent des lieux et une mémoire particulièrement habités.

### Des opportunités économiques

Cette reconversion s'accompagne d'opportunités économiques. Esch est un pôle de commerce et de tourisme pour toute la région sud du Luxembourg et connaît depuis quelques années un fort développement. La ville accueille un tissu dense d'entreprises, caractérisé par une culture entrepreneuriale innovante et internationale. La régénération doit d'abord être un catalyseur pour améliorer la qualité de vie des résidents, mais doit aussi offrir de nouvelles opportunités d'emploi aux populations locales.

### Des centres et des incubateurs de recherche, de développement et de technologie

Le pôle de recherche qui est en train de se constituer, notamment à Esch Belval, mêle créativité, **innovation** et connaissance pour créer un environnement favorable aux investissements privés et à l'emploi. Esch accueille des centres et des organismes nationaux comme l'Agence nationale de l'innovation et de la recherche (Luxinnovation), le Luxembourg Institute of Science and Technology (LIST), le Luxembourg Institute of Socio-economic Research (LISER), le Luxembourg Centre for Systems Biomedicine (LCSB), le Fond national de

la recherche (FNR) ou la Cité des Sciences et des Technologies. Cette dynamique a également attiré des centres de recherche privés et d'autres centres de créativité et incubateurs dans la région, tels la House of Biomedicine et le Technoport.

La mise en place de l'initiative nationale *Digital Lëtzebuerg*, présentée en octobre 2014, permet d'ailleurs de renforcer et de consolider la position du pays dans le domaine de l'ICT. La diversification de l'économie attendue pourrait représenter également une opportunité pour le domaine de la culture (communication en ligne, **médiation culturelle** numérique, visites immersives, art numérique, etc.) dont Esch pourrait se saisir. D'ailleurs, à l'Université, une recherche de pointe est menée dans plusieurs domaines. Celle menée sur les *digital humanities* apparaît comme une opportunité, notamment pour le développement de la recherche sur les liens entre la culture et le numérique. Elle est un pôle d'excellence au sein de l'Université, depuis l'ouverture en 2016 d'un centre interdisciplinaire de renommée internationale (C2DH).

Toutes ces structures qui favorisent l'innovation, notamment numérique, pourraient être un support de poids dans le développement de la culture et, inversement, la culture pourrait être un terrain intéressant d'innovation.

### Des établissements d'enseignement de qualité

La Ville d'Esch-sur-Alzette possède des établissements d'enseignement de qualité. Les établissements scolaires, fondamentaux ou secondaires, s'adaptent à une population scolaire hétérogène, notamment avec l'annexe de la nouvelle École Internationale de Differdange, récemment ouverte à Esch.

L'Université du Luxembourg accueille plus de 6.000 étudiants venus de 110 pays. Fondée récemment (2003), elle est reconnue comme une des 10 meilleures universités du monde en termes d'ouverture à l'international<sup>05</sup>.



## 3. Les faiblesses du secteur culturel

**En dépit de ces atouts et opportunités, certaines faiblesses du secteur culturel risquent de peser sur son développement.**

### La culture joue encore peu sur une réelle « mixité »

Le multiculturalisme et le multilinguisme, qui sont considérés comme des enrichissements, peuvent, dans certains cas, conduire à l'exclusion de populations non nationales de la vie culturelle (y compris des frontaliers), la barrière linguistique étant un frein à l'**insertion** sociale. Le Plan communal à l'intégration insiste d'ailleurs sur la méconnaissance de l'Autre et l'absence de rencontres quotidiennes dans la vie sociale, avec notamment un regroupement par quartiers des différentes populations.

Le mélange des générations semble pareillement superficiel. Selon les associations, la jeunesse eschoise prendrait peu part aux activités culturelles associatives.

### Des coopérations avec l'éducation à développer

Bien que le phénomène ne se limite pas au Luxembourg, force est de constater que l'éducation à la culture et à toutes les formes de créativité prend de moins en moins de place dans les programmes de l'enseignement fondamental et secondaire luxembourgeois. Ce ne sont pas les initiatives « éducation et culture » qui manquent, mais leur coordination et une vision globale ayant pour objectif d'impliquer les enseignants et artistes locaux dans le devenir et l'éducation artistique des jeunes du territoire du sud du Luxembourg.

### Un manque d'espaces et de lieux de rencontres

Par ailleurs, le rapport d'autoévaluation de l'Agenda 21 Culture, il y a un manque d'événements permettant un dialogue interculturel (entre les habitants notamment). La faible mixité des publics perçue par les acteurs pourrait en partie s'expliquer par le manque d'espaces publics et de lieux sociaux et culturels qui seraient de véritables espaces de rencontre interculturels, intergénérationnels et intercommunautaires (à l'image du lieu animé par Transition Minett, par exemple, mais on peut penser également à des lieux publics non institutionnalisés).

### Un manque d'infrastructures pour des groupements culturels

La Ville d'Esch-sur-Alzette dispose de peu d'infrastructures culturelles destinées aux associations et clubs culturels. Au Luxembourg, elle est même une des rares villes à ne pas disposer d'une installation propre pour ses associations locales. Il n'existe donc pas de Maison des associations et il manque également d'espace de création pour les artistes professionnels et pour la population et de logement pour les professionnels.

### Certaines infrastructures demandent une évolution

Certaines infrastructures ne peuvent plus remplir pleinement leur **mission**. Par exemple, le Conservatoire manque d'espace pour dispenser les cours, le Musée national de la Résistance doit être rénové, la Kulturfabrik pourrait être agrandie et certaines institutions doivent aussi faire l'objet de mises aux normes pour l'accueil des personnes à mobilité réduite ou porteuses d'un handicap.

## Un manque d'outils de communication aux Eschois et vers l'extérieur

Par ailleurs, la Ville d'Esch manque d'outils promotionnels multilingues pour diffuser son programme culturel (à l'image du *KultEsch*, en français et en allemand). La population eschoise ne s'estime pas informée de l'offre selon le Plan communal à l'intégration, surtout à cause des barrières linguistiques. On pourrait estimer que des supports de communication à destination des publics potentiels non-résidents font aussi défaut.

## Des ressources humaines et des formations insuffisantes

La professionnalisation du secteur culturel n'est pas encore aboutie. Les artistes, décideurs et techniciens de la culture doivent se former «sur le tas» ou à l'extérieur du pays, car il n'existe pas, à l'heure actuelle, d'offre de **formation initiale** et d'offre de **formation continue** dans le pays. Ainsi, si Esch dispose d'un personnel de qualité et motivé des compétences spécifiques dans des domaines comme l'accueil des publics, la gestion de projet, l'élaboration de politique culturelle, la communication numérique, etc. leur font souvent défaut.

## Une faible participation de certains publics, qui reste à démontrer

Les participants des assises culturelles ont unanimement souligné un trop faible taux de participation des Eschois (et surtout des jeunes) et des non-résidents à la vie culturelle. Les publics de la culture sont également perçus comme non mixtes (peu de jeunes, peu de non nationaux et peu d'ouvriers et artisans).

Or, à Esch, comme au Luxembourg en général, très peu d'études ont permis d'évaluer les actions menées dans le domaine culturel :

- › aucune évaluation ne permet de saisir l'impact économique de la culture, l'usage de l'**espace public** par les habitants, l'appréciation et le rôle social du patrimoine, l'effet des politiques tarifaires, etc ;
- › aucune étude de publics ne permet non plus d'apprécier l'évolution de la **participation à la vie culturelle** des publics des institutions ou la place des pratiques culturelles amateurs par exemple. Les politiques culturelles développées ont donc été pensées en fonction de ce que l'on suppose susceptible d'intéresser les gens.

Même si des hypothèses sont avancées par les acteurs pour expliquer les raisons de cette faible participation (manque d'offre adaptée à la jeunesse, problème linguistique, isolement social, etc.), il n'est pas possible de les déterminer de manière certaine. Les observations des acteurs du milieu culturel resteraient donc à démontrer, ce qui n'est pas possible sans évaluation interne et externe. L'absence d'évaluation ou d'étude ne permet donc pas de prendre des décisions éclairées sur les actions à mettre en place au niveau des institutions ou à un niveau transversal.

## Des coopérations avec l'extérieur et en interne à développer

Enfin, malgré le nombre de réseaux dans lesquels est impliquée la Ville, des projets concrets pour la coopération interne et transfrontalière font défaut :

- › Au sein de la Ville, peu d'échanges formels ou réguliers permettent à tous les acteurs d'avoir connaissance des actions de leurs homologues dans la ville et dans la région Sud, d'échanger et de se concerter ;
- › Le rapport d'autoévaluation de l'Agenda 21 Culture déplore un manque de collaboration avec les institutions culturelles hors frontières. En réalité, les coopérations existent, mais elles ne sont pas non plus enracinées et formalisées par des rencontres régulières.

Ce manque de coopération et de coordination entre les différents acteurs de la culture met au jour le manque d'une vision globale pour toutes les actions et d'une véritable politique locale en matière d'éducation culturelle. Les acteurs publics et institutionnels œuvrent dans leur propre sphère sans vision commune et partagée. Cela s'explique notamment par le fait que la **gouvernance** culturelle n'est pas suffisamment organique au sein des structures eschoises.

## 4. Les menaces qui pèsent sur le secteur culturel

**Pour finir ce rapide tour d'horizon, il faut mettre en évidence plusieurs menaces qui pèsent sur le développement culturel dans le secteur même ou plus largement, dans la société.**

### **Un climat de crises qui peut jouer sur le développement culturel**

La plupart des menaces externes pour la Culture à Esch sont les mêmes que l'on peut rencontrer dans d'autres villes ou à des niveaux supra-communaux : la crise économique et sociale, la montée du chômage, de la précarité, de l'exclusion, des extrémismes, le repli et les tensions identitaires notamment.

Ces problèmes sont susceptibles d'être accentués par la structure sociodémographique particulière de la population eschoise. Ainsi, le taux de chômage (et particulièrement celui des jeunes) est par rapport au contexte national, un des plus élevés à Esch. Certaines populations, et notamment les populations les moins favorisées, risquent ainsi d'être exclues de la vie sociale et culturelle.

### **Une image de la ville perfectible**

D'ailleurs, les institutions culturelles d'Esch ont, certes, une bonne visibilité, mais elle mériterait sans doute de se voir améliorée. Au Luxembourg, le sud du pays – l'ancien bassin minier – serait parfois vu comme un territoire. L'image d'Esch dans la presse *semble* (en l'absence d'étude systématique) clairement moins positive que celle d'autres villes du pays. La richesse culturelle de la Ville ne semble pas suffisamment valorisée ou mise en lumière pour les nationaux et les habitants de la Grande Région ; À l'extérieur de la ville, il manque également une action concertée de communication pour la culture à Esch et dans la région, visant à valoriser l'image d'Esch au-delà des frontières de la ville et y attirer des populations extérieures, fait pareillement défaut.

### **La faible capacité d'accueil touristique**

Esch dispose de 198 chambres dans six hôtels. Le taux d'occupation est en hausse (presque 2% depuis 2015, notamment grâce aux conférences internationales à Belval), tandis que la capacité d'accueil et d'hébergement d'Esch-sur-Alzette reste donc relativement faible.

### **Un manque de cohérence et d'unité dans la structure urbaine de la ville**

Si la Ville d'Esch propose un espace particulièrement riche du point de vue du patrimoine bâti, des espaces verts ou des espaces commerciaux, économiques et universitaires, les liens existants entre les quartiers qui la composent (notamment entre le site de Belval et le reste de la Ville) ne sont pas encore suffisamment affirmés. L'interconnexion physique (mobilité) et possiblement symbolique entre les quartiers est insuffisante. Il est donc possible qu'elle soit perçue, par les habitants, mais aussi par ceux qui y travaillent, passent ou séjournent, comme étant peu cohérente. Il s'agit donc de déplacer les frontières des territoires culturels des publics ou publics potentiels de la culture.

## Les menaces pour la culture

À une toute autre échelle enfin, le domaine de la culture est mis au défi au niveau européen, voire mondial. Toutes les études internationales mettent en évidence des tendances générales dont nous retiendrons les trois suivantes :

- › L'importance du secteur culturel est de plus en plus reconnue par les États. Cette reconnaissance pourrait faire penser que la culture est proportionnellement plus « accessible ». Cette évolution semble confirmée partout par une hausse plus ou moins constante de la fréquentation des équipements culturels, y compris au Luxembourg. Pourtant, dans les faits, les pratiques culturelles continuent à dépendre largement du milieu social. On ne peut donc pas parler de « **démocratisation** » ou de « démocratie » culturelle. En même temps, la crise économique a engendré une baisse généralisée des subsides qui pourrait également jouer sur l'accès à la culture des populations éloignées ou empêchées.
- › Partout, y compris au Luxembourg, les pratiques culturelles changent, notamment chez les jeunes: leurs pratiques se veulent de plus en plus participantes ce qui n'est pas forcément en adéquation avec les propositions des institutions et ils favorisent les pratiques numériques et une culture des écrans. Ces pratiques se situent en concurrence avec les institutions classiques. On sait aussi que chaque génération acquiert des pratiques culturelles qu'elle conserve plus ou moins tout au long de sa vie. Cela implique que la fréquentation des institutions culturelles risque de chuter dans les années à venir si le renouvellement des publics ne se fait pas.
- › Du fait notamment de la segmentation des programmes culturels, on va, enfin, vers un émiettement de la culture pour tous, qui joue ainsi de moins en moins son rôle de ciment ou lien social (intergénérationnel et interculturel).

# 5. Du bilan aux perspectives : Esch, un centre culturel créatif reconnu

Le bilan des forces, opportunités, menaces et faiblesses du champs culturel d'Esch fait apparaître clairement les atouts et besoins de la Ville en termes de stratégie. On est en présence de tous les éléments nécessaires pour assurer un développement durable et harmonieux de la culture. Par contre, une vision d'ensemble, partagée par tous et constituant le fondement pour une coopération qui unirait toutes les forces, fait défaut.

**L'intention à laquelle le présent Plan communal entend répondre est celle de faire d'Esch-sur-Alzette, un centre culturel créatif reconnu (dans la Ville, la région, le pays et la Grande Région) pour la diversité de sa culture et sa capacité d'innovation et de création.**

À cette fin, les neuf domaines définis par l'Agenda 21 de la Culture auraient pu être travaillés (droits culturels; patrimoine, diversité et créativité; éducation; environnement; économie; **inclusion** sociale; planification urbaine; information et connaissance; gouvernance). Mais le choix a été fait de reformuler et redéfinir ces domaines et outils, pour être plus en adéquation avec le terrain. Nous avons donc élaboré une réflexion sur ce que pourrait signifier, pour Esch-sur-Alzette, d'«être un centre créatif».

## Les « villes créatives », nouveau dogme des politiques culturelles ?

Une qualité de vie ainsi qu'une population diversifiée et tolérante seraient un meilleur gage de réussite que les autres facteurs, selon Richard Florida, professeur à l'Université Carnegie Mellon de Philadelphie. Auteur du livre *The Rise of the Creative Class* (2002), il propose de définir la ville « créative » essentiellement en fonction de :

- › L'indice bohémien, qui reflète la vigueur du milieu culturel, soit les activités grand public et underground,
- › Et l'indice gai, qui évalue le nombre d'homosexuels dans une ville, ce nombre étant considéré comme révélant la tolérance et le dynamisme d'une ville.

À l'heure actuelle, ces critères sont discutés, car ils ne sont ni vérifiés ni vérifiables. De plus, le premier est vague et le second est discriminatoire. Et puis, motivées par l'exemple de Bilbao, plusieurs villes ont élaboré de grands projets (essentiellement de grands musées) qui devaient supporter la réhabilitation de la ville. Finalement, certains projets ont simplement échoué, d'autres ont provoqué une gentrification des centres villes et des problèmes de mixité. En somme, la notion de « **ville créative** », si elle est reconnue par les géographes et les sociologues, pose problème: la créativité peut être incitée, mais elle ne s'impose pas. La question est donc: comment l'inciter?

La notion de « ville créative » posant problème (voir encadré), on peut proposer de lui substituer celle de « pôle de création », expression désignant alors une ville « favorisant la création ». Plusieurs études indiquent des pistes pour répondre véritablement à ce défi: mais plutôt un « pôle de création », une ville « favorisant la création ». Pour ce faire, plusieurs études insistent sur des caractéristiques à réunir pour favoriser véritablement la créativité:

- › La présence de populations créatives. Or, différentes études ont mis en évidence l'intérêt, pour les travailleurs créatifs de percevoir la qualité de vie, la tolérance et la diversité de la ville. En particulier, la présence de restaurants, de rues piétonnes, d'une vie nocturne dynamique, de sites de loisirs en extérieur, d'une scène culturelle dynamique semble jouer un rôle. L'image de la ville et le maintien d'un tissu urbain attractif avec une diversité des offres culturelles doivent donc être travaillés;
- › L'instauration de lieux symboliques ou réels qui favorisent les rencontres (entre les gens, entre les arts, etc.) et la spontanéité: réhabilitation de friches, squats, appropriation de l'espace public par les artistes, incitation à la création... La valorisation de la création est donc reconnue comme un facteur de créativité;
- › la créativité émerge souvent de la mixité / diversité et des rencontres prolongées et régulières avec l'Autre et entre les cultures. C'est notamment ce qu'on entend par la **remix theory**, et qui est au centre de la candidature ECOC d'Esch. Il est donc nécessaire de favoriser cette mixité / diversité des publics;
- › les institutions de recherche locales de haut niveau jouent un rôle crucial dans la construction de ponts entre la technologie et l'industrie. Les communautés créatives émergent à proximité des centres de recherche où l'apprentissage et l'activité industrielle sont étroitement liés à la culture locale, à condition que ces institutions aient la capacité à attirer des chercheurs de haut niveau<sup>06</sup>. Les centres créatifs ont besoin d'individus hautement qualifiés (et donc formés) pour émerger;
- › l'existence de firmes ancrées localement est nécessaire pour stimuler la croissance des autres entreprises ainsi que la disponibilité de capital-risque au niveau local pour maintenir un flux d'investissement significatif et continu. L'émergence de **clusters** créatifs, pôles créatifs, **fab lab** ou **hub**, par exemple, est souvent à l'origine d'innovations. Cette émergence est souvent indépendante de l'intervention publique, mais des politiques ciblées, visant à accueillir des secteurs technologiques et à aider les jeunes entrepreneurs, peuvent jouer un rôle stimulant. Un soutien au tissu économique, mais surtout un soutien du développement du secteur des nouvelles technologies apparaissent à la fois comme une condition et un effet de la créativité.

## Quels domaines prioritaires ?

- › Pour réunir ces conditions dans les dix prochaines années, cinq domaines prioritaires émergent. Ils seront intrinsèquement liés (par exemple, la diversité agit sur la création, qui agit sur l'image, qui agit sur l'économie, etc.: il s'agit d'un flux) et le découpage réalisé peut paraître abstrait. Cependant, afin de mieux les comprendre et d'agir donc plus efficacement dans chacun, nous les séparons comme suit:

1. soutenir la création dans la ville;
2. favoriser la diversité culturelle et l'accès de tous à la culture;
3. faciliter la possibilité pour tous, de se former par la culture et aux cultures (école et *life long learning*);
4. soutenir le développement économique par la culture;
5. valoriser l'image d'Esch à l'extérieur et aux yeux des Eschois.

<sup>06</sup> L'impact de ces centres en matière d'innovation et d'entrepreneuriat ne doit néanmoins pas être surestimé.

## Comment renforcer ces domaines ?

Pour agir dans ces domaines, le présent Plan communal propose des outils construits également à partir de la recherche et du bilan réalisé sur Esch.

L'accélération de l'activité dans tous les domaines de ces dernières décennies a peu à peu instauré une dictature du présent, de l'immédiateté, du « court termisme » et du chacun pour soi, y compris dans la culture. Nous pensons qu'il est temps de retrouver une vision prospective, via la mise en place de la présente stratégie.

Afin de soutenir et développer ces domaines, nous proposons donc de renforcer ou établir des connexions entre les acteurs du milieu culturel, entre le champ culturel et d'autres secteurs (économie, innovation et éducation notamment), mais aussi entre les différents quartiers d'Esch, entre Esch et la région, entre le passé, le présent et le futur ou entre les différents domaines prioritaires d'action. Le Plan communal *[Connexions]* se réfère aussi à la place de choix qu'occuperont les technologies numériques dans l'établissement ou le renforcement de ces synergies.

**Pour ce faire, nous proposons quatre outils stratégiques :**

- 1. mettre en place une gouvernance ;**
- 2. développer les relations entre acteurs pour favoriser la création d'un « écosystème culturel » ;**
- 3. engager des études et évaluations pour rationaliser l'action ;**
- 4. former les acteurs dans le sens des domaines prioritaires.**

---

**C'est aux croisements des domaines prioritaires (partie II) et des outils stratégiques (partie III) que pourront être développées des actions concrètes (dont nous proposons quelques exemples, partie IV).**

---



# II.

## QUELS SONT LES DOMAINES PRIORITAIRES ?

Cette partie présente les cinq domaines considérés comme prioritaires entre 2017 et 2027. Pour chacun, sont présentés leurs enjeux pour le développement culturel et l'optique retenue pour Esch-sur-Alzette.





© Emile Hengen

# 1. Soutenir la création dans la ville

Il convient ici de distinguer la créativité (qui est l'intention générale vers laquelle tend la ville) de la création. La créativité désigne la formulation d'idées nouvelles et l'application de ces idées à la production d'œuvres d'art et de produits culturels originaux, de créations fonctionnelles, d'inventions scientifiques et d'innovations technologiques. La créativité nous invite ainsi à détourner une pensée conformiste et à expérimenter d'autres horizons vers une connaissance active et féconde. La créativité peut être vue comme un don universellement partagé, contrairement à la création.

La création, quant à elle, désigne la capacité de créer ce qui n'existait pas encore. Elle peut ainsi être une source de développement personnel, mais aussi une source de revenus: il s'agit de créer des emplois et de produire des recettes d'exportation, tout en favorisant l'inclusion sociale, la diversité culturelle et le développement humain. Elle permet surtout à la ville, de s'affirmer au travers de ses créations: elle est le révélateur des différentes cultures en présence.

Pour Esch, nous voulons développer la capacité et la volonté de création des professionnels mais aussi des amateurs par:

- › le soutien et la mise en valeur de la création des acteurs du milieu culturel, mais aussi de tous les publics potentiels (les habitants, les travailleurs, les passants, ceux qui y séjournent) et de toutes les créations (de photographie, de musique, d'art, de cuisine, mais aussi de tricot, et sur-

tout, de créations numériques...), en impliquant la société civile et les autres acteurs dans des projets créatifs. Il s'agit de démystifier la création et le champ culturel dans leur ensemble, afin qu'ils soient considérés comme un univers accessible et légitime pour faciliter l'expression personnelle (sensibilité, imaginaire, émotion...);

- › la création de lieux (symboliques et / ou physiques) pour permettre de créer (lieux institutionnalisés, mais aussi moins institutionnels pour une meilleure appropriation par tous);
- › le développement de la vocation numérique de la région;
- › le soutien et le développement de la création musicale (*hub*, **pôle créatif**, résidences...).

## Création versus Patrimoine ?

On oppose souvent deux modèles de villes: Paris et Berlin. La première est reconnue pour son patrimoine (qu'il faut protéger) alors que l'autre valorise plutôt la création (qu'il faut encourager). Ce sont en réalité toutes deux de grandes villes de création, dont les lieux de création se concentrent souvent autour des centres anciens. La **création artistique** s'inspire souvent du patrimoine (le conteste ou le consacre), le valorise, lui donne un souffle nouveau.

## 2. Favoriser la diversité culturelle et l'accès de tous à la culture

Toutes les études mettent en évidence que la créativité d'une ville est intrinsèquement liée à la mixité/diversité et à la multiplication des rencontres et des échanges entre des choses et des gens différents (notamment de cultures, âges, sexes, religions, croyances, langues, milieux, un ensemble de caractères génétiques ou neurotypes différents). La diversité culturelle est un atout et non un facteur de division; promouvoir la compréhension entre les cultures est essentiel pour garantir la cohésion sociale, des villes mais aussi l'émergence de nouvelles pratiques en matière de coopération, de civilité et de convivialité. Le Plan communal à Intégration 2017 prévoit d'ailleurs une série d'actions en ce sens dans le domaine culturel: la culture est un lien social, qui fonde le collectif. Elle permet de favoriser l'échange et la sociabilité entre les différents groupes sociaux cohabitant dans un même espace et de réduire les inégalités entre eux.

Cette implication de tous dans une culture variée constitue, selon nous, également une condition nécessaire pour:

- › favoriser une diversité culturelle (pour une démocratie culturelle);
- › garantir un accès à la culture sans discrimination et en respectant les normes européennes, notamment en matière d'accessibilité physique ou d'accès sur l'ensemble du territoire. Mais cette accessibilité seule ne suffit pas: il est nécessaire d'aider les publics potentiels à franchir la distance (physique ou psychologique) qui les sépare de pratiques culturelles variées.

De nombreuses études en sociologie ou en urbanisme montrent que les deux points sont difficiles à atteindre (voir encadrés). Les démarches visant à «amener la culture là où elle n'existe pas» se révèlent inopérantes, dans la mesure où le développement d'une simple consommation culturelle ne peut aucunement constituer une solution aux fractures sociales et spatiales des territoires urbains. Cette prétendue absence de culture dans certaines sphères/certains espaces est d'ailleurs une hypothèse tout à fait discutable. Certaines actions ont néanmoins prouvé leur efficacité dans d'autres villes.

### Des exemples réussis de recherche de mixité par la participation

La mixité tant recherchée par les politiques culturelles est difficile à rencontrer. Un des moyens de l'atteindre est de chercher la participation des populations. Il s'agit de faire «avec» la population et non «pour» la population. Il faut alors changer les codes qui régissent habituellement les relations avec les «publics».

Ainsi, l'association Robin des Bois en France, lors d'événements courts comme des balades urbaines, invite les participants (les habitants) à prendre la parole et à transmettre leurs propres connaissances sur la ville. Chaque participant apporte sa propre pierre à la construction de la balade.

Autre exemple: la comédie musicale du Boulonnais ainsi que le spectacle théâtral du Githec à Pantin (France), s'appuient sur la valorisation des savoirs, savoir-faire et savoir-être de chacun des participants au cours de la réalisation d'une pièce de théâtre. Certains habitants / participants écrivent les paroles, d'autres s'expriment par le chant ou la danse et d'autres encore construisent les décors ou créent les costumes. La culture permet ainsi de toucher des populations là où de nombreux dispositifs sociaux ou éducatifs ont échoué. Ces projets partent généralement du vécu des habitants et de leurs préoccupations, tout en gardant une dimension universelle: par des thèmes tels la famille, le travail, les différentes formes de dépendance et la citoyenneté.

Ce type de projets implique la collaboration de personnes différentes pour servir un même objectif et amène non seulement une familiarité, mais aussi, à plus long terme, une reconnaissance des compétences et de la culture de l'Autre. Il permet de (et oblige même à) sortir de l'entre-soi voulu ou subi.

Au regard de ce que l'on sait actuellement sur ces deux points, certaines actions doivent être encouragées et surtout expérimentées à Esch. Nous souhaitons notamment favoriser :

- › La valorisation et la promotion de la diversité culturelle et de la diversité des cultures (et notamment le multilinguisme, la culture numérique, les contre-cultures, les « sous »-cultures, etc.), afin que la Culture soit toujours porteuse de sens et d'ouverture pour chaque citoyen et citoyenne, vue d'une démocratie culturelle.
- › La recherche d'un accès facilité pour tous, à toutes les formes de cultures. Il s'agit de créer les conditions d'accès physique, financier et psychologique pour rapprocher les populations à la culture (cela passe notamment par la nécessité de comprendre les freins à l'accès).
- › L'« utilisation » de la culture comme un outil d'insertion, de cohésion sociale, pour créer une société pacifique, tolérante et socialement inclusive, génératrice de diversité (et donc, à terme, de créativité). La culture permet de lutter contre le communautarisme, qui met en péril la cohésion de la Ville. La mixité/diversité recherchée pourrait être définie comme la rencontre et l'échange régulier par la culture entre différents groupes de personnes (d'âge, de sexe, de culture, de langue maternelle, de niveau social, de valeurs différents). C'est aussi la proposition d'une culture ouverte à toutes les cultures, qui permettent une diversité de formes d'expression (sans imposer à tous quelque culture jugée « légitime »). Dans ce cadre, la plupart des objectifs du Plan communal Intégration concernant la culture devra être poursuivie. Une véritable mixité/diversité ne peut être atteinte que par la participation des habitants: il s'agit de faire des projets « avec » la population et non seulement « pour » la population (voir l'encadré).
- › L'élaboration de partenariats locaux: il s'agit de renforcer les collaborations entre les structures locales et les acteurs institutionnels de la Ville ou de la région pour faciliter les déplacements spatiaux.

### Des pratiques culturelles accessibles à tous ?

Toutes les études européennes montrent que les pratiques culturelles continuent à dépendre largement du milieu social (ce qui est en moyenne plus vrai pour la musique classique ou la danse que pour le cinéma par exemple).

Au Grand-Duché, 24% des Luxembourgeois ne fréquentent aucun équipement culturel (musées ou spectacles) (Ceps/Instead, 2011). Selon une enquête TNS de 2016, ce seraient même 43% des résidents qui profiteraient peu ou pas des équipements. D'ailleurs, les moins diplômés seraient en moyenne moins satisfaits de l'offre culturelle. La culture, ou du moins, un certain type de culture, ici comme ailleurs, n'est donc pas (encore?) pour tous. Il ne suffit donc pas d'ouvrir largement les portes des institutions pour provoquer la venue de tous. Un véritable travail de réduction des distances (psychologiques notamment) doit être fait. Il s'agit aussi de reconnaître que les pratiques culturelles perçues comme « légitimes » ne sont pas les seules pratiques à valoriser.

# 3. Faciliter la possibilité pour tous de se former par la culture et aux cultures

L'éducation est, étymologiquement, l'action de «faire sortir, élever», c'est-à-dire de s'élever par l'instruction. Elle désigne à la fois l'action du système éducatif (**éducation formelle**) et l'action des systèmes de formation non formelle et de *life long learning* (éducation populaire, accès au savoir, participation culturelle), les deux systèmes d'éducation étant, sans doute, complémentaires. Aussi, les enjeux d'un renforcement des relations entre la culture et l'éducation sont-ils doubles:

- › L'éducation formelle et l'**éducation non formelle** sont des facteurs importants de socialisation (système de valeurs) et permettent l'accès à la culture. Ce système éducatif est censé pouvoir réduire les inégalités d'accès au savoir et à la culture, même si plusieurs études (menées dans d'autres pays) montrent qu'il ne remplit pas toujours ce rôle, voire qu'il renforce les inégalités (voir encadré).

## Les inégalités et l'école

Un rapport du centre de recherche Innocenti de l'Unicef propose un classement de 41 pays de l'OCDE et de l'Union européenne, destiné à mesurer les inégalités de bien-être entre les enfants. Il révèle que, dans la plupart de ces pays, le fossé s'est davantage creusé entre les enfants les plus défavorisés et leurs pairs depuis les années 2000.

- › Inversement, la culture doit donc permettre un accès à l'éducation et à l'acquisition de compétences spécifiques. Les arts et la culture font, en effet, partie des acquisitions les plus fondamentales et concourent notamment à la maîtrise des langues. Ils peuvent donc être considérés comme un chemin d'accès privilégié aux savoirs et une motivation pour apprendre tout au long de sa vie. En d'autres termes, la culture peut aussi être vue comme un vecteur d'acquisition des connaissances scolaires ou d'autres connaissances complémentaires; les pratiques artistiques étant essentielles pour la formation de l'esprit.

À Esch-sur-Alzette, de nombreuses actions soutiennent déjà les interactions entre le système scolaire et la culture. Il s'agira donc essentiellement de les soutenir et de les amplifier. En revanche, les possibilités de formation tout au long de la vie devront être renforcées. Dans ce sens, on prévoit de:

- › soutenir les actions qui permettent à l'école d'être une porte d'accès à la culture pour les élèves ayant peu de pratiques culturelles, afin de leur permettre une plus grande ouverture au monde. L'accès à une programmation diversifiée de qualité à destination des scolaires doit donc être soutenue;
- › développer des actions d'éducation non formelle: cours pour adultes, cycles de conférences, *workshops* permettant l'échange de compétences, ateliers lecture, mais aussi ateliers d'arts et d'artisanat (céramiques, tricot, etc.), bref, toutes ces actions valorisées par exemple par le Festival *Do-it-yourself*. Il s'agit d'ouvrir un maximum de portes d'entrée à la culture à ceux qui le souhaitent et qui n'ont pas pu y accéder au cours de leur scolarité ou qui souhaitent profiter d'une formation complémentaire.



# 4. Soutenir le développement économique par la culture

Le développement économique local par la culture repose sur l'idée que la culture peut générer de l'emploi direct et un chiffre d'affaires en partie ou totalement réinjecté sur place.

À Esch-sur-Alzette, 137 personnes travaillaient dans les institutions et services culturels de la Ville au 31 décembre 2016.

## Employés de la Ville d'Esch-sur-Alzette dans les institutions et services culturels<sup>07</sup>

### Conservatoire

	Effectif	Effectif en équivalent plein temps
<b>Total</b>	<b>73</b>	<b>= 53,7078</b>
Total FEMMES	32	= 22,5595
Total HOMMES	41	= 31,1483
Total TEMPS PLEIN	35	
Total TEMPS PARTIEL	38	= 18,7078
Total personnel PERMANENT	68	= 52,3442
Total personnel TEMPORAIRE	5	= 1,3636
Fonction publique de l'État ou communale	73	= 53,7078

### Théâtre

	Effectif	Effectif en équivalent plein temps
<b>Total</b>	<b>51</b>	<b>= 30,975</b>
Total FEMMES	27	= 11,475
Total HOMMES	24	= 19,5
Total TEMPS PLEIN	22	
Total TEMPS PARTIEL	29	= 8,975
Total personnel PERMANENT	28	= 23,6
Total personnel TEMPORAIRE	23	= 7,375
Personnel bénéficiant d'une mesure pour l'emploi	2	= 1,375
Fonction publique de l'État ou communale	49	= 29,6

<sup>07</sup> Source : Service du personnel de la ville d'Esch-sur-Alzette, 31.12.2016

Musée national de la Résistance

	Effectif	Effectif en équivalent plein temps
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>= 2,35</b>
Total FEMMES	2	= 1,35
Total HOMMES	1	= 1
Total TEMPS PLEIN	1	
Total TEMPS PARTIEL	2	= 2,35
Total personnel PERMANENT	3	= 2,35
Personnel détaché (enseignant détaché, WSA, etc.)	1	= 1
Fonction publique de l'État ou communale	3	= 2,35

Bibliothèque

	Effectif	Effectif en équivalent plein temps
<b>Total</b>	<b>7</b>	<b>= 6,275</b>
Total FEMMES	6	= 5,275
Total HOMMES	1	= 1
Total TEMPS PLEIN	5	
Total TEMPS PARTIEL	2	= 1,275
Total personnel PERMANENT	7	= 6,275
Fonction publique de l'État ou communale	7	= 6,275

Service culture

	Effectif	Effectif en équivalent plein temps
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>= 3</b>
Total FEMMES	1	= 1
Total HOMMES	2	= 2
Total TEMPS PLEIN	3	
Total personnel PERMANENT	3	= 3
Fonction publique de l'État ou communale	3	= 3

- › La culture elle-même est une économie. Générant 2.015 milliards d'euros de revenus par an, 30 millions d'emplois dans le monde (en 2015), les secteurs de la culture et de la création sont des moteurs majeurs de l'économie. Ils figurent parmi les secteurs qui connaissent la croissance la plus rapide au monde. Ils influencent la croissance, l'emploi, les recettes d'exportation. La culture et la création peuvent contribuer à forger un nouvel avenir pour de nombreux pays dans le monde (voir encadré).
- › Le secteur touristique est également en grande partie nourri par le secteur culturel. Les dépenses moyennes des touristes culturels sont souvent présumées plus importantes que celles des autres touristes. La longueur de leur séjour, le temps de présence sur les sites, l'achat de produits dérivés liés aux monuments, par exemple, et des revenus plus élevés que la moyenne (pour un pays donné) sont autant d'explications (voir encadré).

### La culture, un important secteur de l'économie

La contribution de la culture à l'emploi peut varier de 3 à 7% voire plus selon les pays. Entre 2000 et 2005, le commerce international de biens et services créatifs a connu une croissance annuelle sans précédent, soit 8,7% en moyenne. La valeur des exportations mondiales de biens et services créatifs a atteint 380 milliards d'euros en 2005, ce qui représentait 3,4% de l'ensemble des échanges mondiaux. Le chiffre d'affaires des industries créatives européennes a atteint 654 milliards d'euros en 2003, augmentant à un rythme supérieur de 12,3% à celui de l'activité économique dans l'ensemble de l'Union européenne et employant plus de 5,6 millions de personnes. À mi-parcours de la première décennie du XXI<sup>e</sup> siècle, la contribution des industries créatives au PIB des pays développés se situait en moyenne entre 3 et 6% (pour 2,4 à 5% de l'emploi total).

En France, par exemple, le secteur de la culture a connu entre 2001 et 2013 une croissance supérieure à celle du reste de l'économie: la culture et la création représentent 1,3 million d'emplois en France, soit le double de la production automobile.

### Culture et tourisme : une alliance naturelle

Bilbao, ville industrielle sinistrée, a redécollé en accueillant la fondation Guggenheim et ses collections tournantes. Elle est dans tous les esprits pour avoir bâti autour de ce qui était alors une friche industrielle, un quartier moderne à l'urbanisme novateur.

Dans une plus petite ville, Villeneuve-lès-Avignon, l'aménagement de la chartreuse en centre culturel de rencontres a créé trente emplois permanents. Sa restauration et son entretien font aussi vivre un artisanat local et ont contribué à maintenir vivants des métiers et des techniques traditionnels qui, autrement, se seraient perdus.

- › Mais l'impact de la culture dépasse les secteurs intrinsèques du tourisme et de la culture: elle favorise aussi le développement et la valorisation des savoirs dans plusieurs domaines économiques.
- › En miroir, la créativité, puis l'innovation peuvent favoriser également le développement de la culture.



### Développement économique et entrepreneuriat soutenus par la culture

Laterza et Technopolis à Bari (Italie) développent une stratégie générale visant à développer un environnement innovant dans la ville et la région, articulant culture, créativité, entrepreneuriat et technologie. Un des instruments utilisés par Technopolis pour promouvoir l'entrepreneuriat est l'incubation d'entreprises. Avec la région des Pouilles (Puglia), Bari rend la culture et le patrimoine accessibles via les nouveaux médias.

- › provoquer des relations entre les acteurs de la culture et les acteurs de l'économie, notamment en créant des lieux pour développer la création et l'innovation dans des domaines économiques spécifiques. On pense notamment à l'instauration de **résidences d'artistes**, d'un pôle créatif (à l'image de Luxinnovation), d'un fab lab, d'un *cluster* et / ou d'un *hub*;
- › soutenir les technologies numériques au service de la diffusion culturelle et de la co-création. Les technologies numériques au service de la diffusion culturelle et de la co-création seront notamment soutenues. Elles seront mises au service de l'expérience culturelle citoyenne, dans une visée plus participative (tout le monde doit pouvoir s'exprimer et diffuser la culture) des plus jeunes ou des non-nationaux (le numérique pour soutenir l'échange multilingue doit être privilégié).

À Esch, nous souhaitons que la culture soit un levier de développement. La reconnaissance du potentiel de la culture et de la créativité pour un renouvellement économique s'impose donc en plusieurs sens. Il s'agit de:

- › soutenir (soutien financier et développement des infrastructures) à l'économie de la culture et du tourisme. La ville comme employeur s'engage à être un moteur de la création et de la diffusion (en gardant notamment un budget équivalent);
- › favoriser l'art dans l'espace public, animer les quartiers par la culture (en collaboration avec les commerçants de la ville) et favoriser ainsi l'économie locale, en accord avec les institutions culturelles et les acteurs du tourisme et du commerce et même en encourageant les acteurs du tourisme et du commerce à promouvoir à leur tour de la culture (expositions, concerts...);
- › favoriser l'attraction des «classes créatives» du Luxembourg, c'est-à-dire de ceux qui font la «matière première» de la créativité (artistes, créatifs, innovateur, infographistes, créateurs, artisans, travailleurs intellectuels, scientifiques et artistiques, etc.), impulser leur mise en relation par des projets communs, le soutien de leur action, mais également leur formation;

## 5. Valoriser l'image d'Esch à l'extérieur et aux yeux des eschois

Enfin, la ville n'est pas seulement faite pour se loger, travailler ou circuler. Elle s'offre au regard et à l'imaginaire culturel. Elle est un cadre de vie et de flâneries pour les habitants et une « marque », un « produit d'appel » pour les investisseurs et les touristes. L'enjeu de l'image d'une ville est double :

- › à l'extérieur, une ville dont l'image est déclassée est limitée dans sa capacité à attirer des investisseurs et des touristes;
- › à l'intérieur, les habitants ayant une mauvaise image de leur ville n'ont pas forcément envie de s'y investir ou de s'y attacher. Ceux qui y travaillent n'ont pas envie d'y rester ou d'y séjourner en dehors des horaires de bureau.

L'action dans ce domaine doit donc veiller à un meilleur rayonnement de la ville et, en même temps, à l'élaboration d'un attachement plus fort des habitants et frontaliers. Elle est à la fois ; la condition du développement des autres domaines (condition de la diversité, de la mixité, du développement économique) et résultat de l'action dans les autres domaines (l'image de la ville naît de la diversité, de l'économie, etc.)

Or, on sait que ce ne sont pas seulement les édifices qui tissent un maillage et produisent du sens, mais aussi les pratiques sociales et culturelles. Les lieux interstitiels ou délaissés, les cheminements et les espaces publics sont autant d'exemples de la capacité des relations culturelles à faire émerger du sens et à modeler les formes urbaines.

### Travailler sur l'image des villes : quelques exemples

La revalorisation de l'image des villes est souvent l'objectif des politiques culturelles. Différentes possibilités sont envisageables :

- › l'action qui contribue de la façon la plus spectaculaire à une telle (re)valorisation est l'obtention du label Capitale européenne de la culture. Ainsi, Lille, Luxembourg 1995 ou Glasgow ont pu capitaliser sur les investissements afin de donner une nouvelle dimension et une nouvelle image à la ville, ce qui a joué un rôle de locomotive pour leur développement culturel ;
- › le travail sur l'image peut passer par des investissements dans la régénération urbaine. C'est le cas par exemple d'Emscher Park en Allemagne, site de tradition industrielle, qui s'est métamorphosé avec un projet liant étroitement les plans environnementaux, économiques et culturels ou encore, plus près de nous, le cas du Centre Pompidou Metz, qui a été l'occasion de redéfinir la centralité de la ville et la circulation urbaine ;
- › le travail sur l'urbain et la cohérence des villes peut modifier la perception qu'en ont les habitants. À Nancy ou à Bordeaux, par exemple, des spectacles son et lumière ont valorisé le patrimoine, ainsi que les espaces plus « creux » ou « vides ». Lors des festivités et des moments d'effervescence, la ville se donne à voir et participe à la production d'une urbanité flexible ;
- › ce sont, enfin, des événements internationaux qui permettent d'attirer l'attention sur une ville, comme le Festival de la Photographie à Arles ou le Livre sur la Place à Nancy.

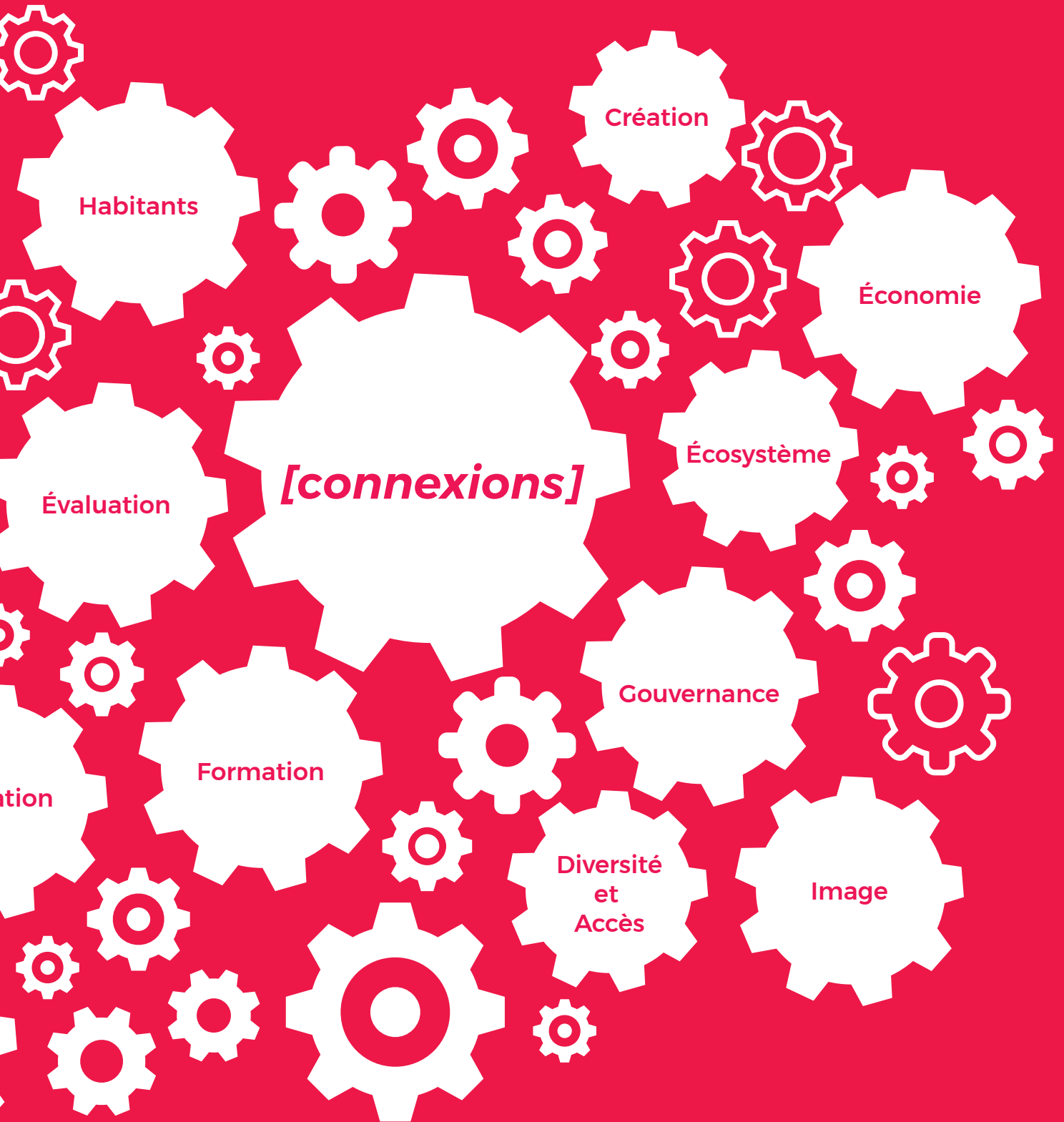


Esch-sur-Alzette étant déjà dotée de belles infrastructures, de beaux espaces et d'événements de qualité, nous proposons essentiellement de:

- › soutenir les institutions en place, capitaliser sur ces dernières et les rendre plus visibles à l'extérieur et pour les habitants, par une communication multilingue via le web ou des applications numériques notamment. Cette communication devra valoriser les hauts lieux (patrimoine) et en même temps affirmer le neuf dans une promotion symbolique de la ville. Dans cette optique, le label Capitale européenne de la culture devra contribuer à la construction de l'image de la Ville;
- › favoriser la perception de la cohésion de la Ville et de ses environs et l'envie de s'y déplacer. La culture est un facteur de mobilité et doit inciter les Eschois et ceux qui viennent de l'extérieur à se déplacer dans et entre les quartiers de la Ville; les habitants d'Esch et surtout ceux qui y travaillent doivent être incités à découvrir la Ville dans son ensemble.
- › pérenniser le soutien aux projets, institutions et associations qui organisent des événements festifs et participatifs (*Nuit de la Culture, Escher Street Festival, Urban'Art Festival,...*).



**COMMENT  
INITIER OU  
RENFORCER  
LES CONNEXIONS  
POUR  
DÉVELOPPER  
CES DOMAINES ?**



Soutenir et développer les domaines retenus à Esch-sur-Alzette ne suppose pas de créer dans l'immédiat des infrastructures coûteuses. On l'a dit, la stratégie culturelle d'Esch devra plutôt renforcer ou établir des connexions. Quatre actions seront mises en place à cette fin.

# 1. Mettre en place une gouvernance

Les villes ont besoin de mécanismes institutionnels et politiques, c'est-à-dire d'un mode de gouvernance spécifique, pour développer les industries créatives et pour garantir la cohérence d'un programme culturel et le mettre en place dans la pratique. La plupart des moyennes et grandes villes ont donc opté pour ce genre de conseils (voir encadré).

## Plusieurs types de gouvernance, un objectif de structuration

Des villes de tailles variables ont opté pour une structure de gouvernance pour la gestion des affaires culturelles, avec une large palette de modèles.

Une petite ville comme Saillans (France, 905 habitants) a opté en 2014 pour un nouveau mode de gouvernance de la commune (pas seulement des affaires culturelles), à la fois collégial et participatif. Ce mode de gouvernance prévoit l'instauration d'un comité de pilotage ouvert aux habitants, mais aussi des binômes ou trinômes, selon les sujets à traiter, qui permettent d'éviter les prises de décisions isolées, de partager les responsabilités et le travail, d'enrichir les réflexions.

Le « Conseil de la culture » à Barcelone est évidemment bien plus conséquent. La séance plénière est composée de seize personnes qui représentent les organismes culturels de la ville, seize autres « d'un prestige et d'une valeur reconnus », dix personnes représentant les conseils de la culture de chaque district, un représentant de chacun des partis politiques présents en conseil municipal (cinq pendant la période 2007-2011), un représentant de la Commission de la lecture publique, le vice-président choisi par les représentants des orga-

nismes présents et le maire de Barcelone qui assume la présidence de cette assemblée.

Parallèlement, neuf commissions sectorielles (musique, théâtre, danse, cirque, arts visuels, cinéma et audiovisuel, lettres, culture populaire et tradition, patrimoine) et trois commissions à caractère transversal (Usines de création, Plan d'enseignements artistiques et Dialogue interculturel) ont été créées. La Commission musique a joué un rôle particulier dans la négociation destinée à modifier les normes municipales qui touchaient l'activité des salles programmant des musiques actuelles dans la ville. Quant aux commissions transversales, elles ont occupé des espaces où elles pouvaient maintenir le débat sur trois des principaux projets formulés dans le Plan stratégique pour la culture. Ce comité a plusieurs missions.

À Esch, un groupe décisionnaire aura pour mission générale d'implanter la stratégie du Plan communal. Cette mission se décline en plusieurs sous-missions :

- › définir clairement et encourager les collaborations entre les différents services communaux et les différents partenaires locaux, régionaux, nationaux, transfrontaliers, européens et internationaux (voir point 2 « sur l'écosystème culturel »);
- › commander les études à réaliser (voir point 3 « sur les études et enquêtes »), visant à évaluer les projets ou étudier les publics. Les critères d'évaluation de cette stratégie devront être déterminés avec les acteurs du champ culturel fin octobre 2017;
- › définir les besoins en formation des acteurs du champ culturel, en collaboration avec les acteurs (voir point 4 « sur la formation »);



© Emile Hengen

- › soutenir, amplifier et valoriser les actions déjà nombreuses, des institutions et des associations, notamment en communiquant d'avantage et mieux (communication multilingue et multicanale de proximité pour les habitants, frontaliers ou ceux qui y séjournent et communication multilingue et multicanale externe à destination des touristes, en collaboration avec le Syndicat d'Initiative et de Tourisme de la Ville d'Esch et l'Office Régional du Tourisme);
- › soutenir financièrement des actions supplémentaires extraordinaires qui servent les domaines prioritaires en établissant des normes, critères et objectifs auxquels seront suspendus les subsides extraordinaires accordés à des projets culturels;
- › mettre au point des normes et dispositifs légaux dans les domaines suivants:
  - il reviendra notamment à cette structure, en collaboration avec les institutions, de définir leur mission (mise en place d'un cahier des charges). Il s'agit de rendre les établissements encore plus conscients de leur statut d'acteurs citoyens avec des responsabilités citoyennes, mais aussi d'acter l'action des unes et des autres dans divers domaines spécifiques;
  - ce Conseil de gouvernance décidera aussi de l'adhésion à des chartes ou des labels internationaux et s'assurera de leur mise en place;
  - il s'assurera également de la qualité et de l'exigence artistique des projets en définissant des normes.

La plupart des études sur la politique culturelle soulignent l'importance de développer les réseaux de professionnels, afin de promouvoir la culture et le patrimoine en tant que vecteurs et catalyseurs essentiels du développement urbain durable.

Bien souvent, le monde artistique ou les acteurs des institutions s'isolent; l'artiste n'est pas toujours conscient de la cité dans laquelle il œuvre et grâce à laquelle il existe, tandis que les institutions culturelles se situent parfois (à tort ou à raison) sur un terrain de concurrence d'activité, de fonctionnement ou de résultat. Coopérer, c'est reconnaître que la culture est une partie consubstantielle du développement de la ville, au même titre que l'économie, l'urbanisme et le social. Une des pistes pour remédier à l'isolement des uns et des autres est de faire circuler l'information, la rencontre et l'échange entre les porteurs de projets au sein d'un « **écosystème culturel** ».

Parler d'écosystème culturel, c'est considérer la culture comme un réseau d'échange d'énergie et de matière permettant le maintien et le développement de la vie – ici, de la vie culturelle. Dans cette optique, les différents acteurs ne sont pas isolés dans un univers cloisonné, mais en interaction permanente, se nourrissant mutuellement. La coordination doit ainsi devenir systématique entre le Service culture et les services environnement, urbanisme, éducation, développement durable, etc. Cette approche globale encourage la transversalité, seule capable d'assurer la durabilité.

### Des outils pour la collaboration

La collaboration peut être favorisée de diverses manières.

La Ville de Lyon, par exemple, a mis en place une charte de coopération culturelle, par laquelle chaque signataire dans un ou plusieurs projets de quartier pendant 3 ans. La confrontation, le débat et l'accompagnement de l'action sont perçus favorablement.

Autre exemple: à Saillans (que nous avons citée pour son Conseil de gouvernance) ou dans d'autres villes plus petites, sont mises en place des plateformes en ligne facilitant le partage d'informations, l'échange et le travail collaboratif.

## 2. Développer un écosystème culturel

L'action à mettre en place à Esch-sur-Alzette est donc la connexion et le renforcement des synergies des acteurs culturels (professionnels, amateurs, politiques, acteurs d'autres secteurs touchés par la culture, publics, au niveau d'Esch, de la région, du pays et de la Grande-Région). Plusieurs pistes d'action sont envisageables:

- › l'organisation de débats et de discussions publics pour expliquer le cadre de ce Plan communal, recenser les attentes des acteurs et choisir ensemble les actions concrètes à mettre en place de façon prioritaire;
- › la précision dans le même temps des projets respectifs des équipements culturels et des territoires concernés;
- › la mise en place d'échanges entre les acteurs pour l'instauration des projets communs, dans le sens des domaines prioritaires. Il s'agit notamment d'assurer la transversalité des domaines de compétences et des modes de travail et d'éviter la multiplication d'investissements pour un même objectif ou des actions semblables;
- › cet écosystème devra inclure la société civile dans la préparation d'Esch Capitale européenne de la culture et dans la proposition d'autres actions culturelles. La société civile doit pouvoir exprimer son opinion, proposer des aménagements, élaborer, animer ou construire un projet culturel (consultation de la population / étude avec observations des usages, etc.). On sait qu'il est difficile de mobiliser la société civile, car elle est habituée à « consommer » de la culture et non pas à participer à sa production, les invitations à la participation pouvant même parfois paraître étranges voire suspectes au regard des publics. Une fois expérimentée avec méthode, la démarche semble cependant plébiscitée par les collectivités qui en ont fait l'expérience (comme le met en évidence une étude réalisée sur les villes A21 culture). Encadrés, de plus, par un artiste ou un professionnel, les habitants apprennent de nouvelles pratiques « sur le tas ».



## 3. Engager des études et évaluations

Les études et évaluations sont des analyses ciblées et limitées dans le temps, servant à construire un projet futur ou à juger un projet en cours ou achevé. Elles permettent d'apporter suffisamment d'informations et de connaissances pour agir et révèlent, en même temps, des problèmes potentiels dans la méthode, dans la conception, dans la mise en œuvre ou dans les résultats d'un projet ou bien, plus généralement, dans une situation (en dehors du contexte d'un projet donné). Elles permettent d'expliquer une situation, de la comprendre en profondeur et de proposer des réponses plus adaptées.

On peut distinguer plusieurs types d'études (voir dans le glossaire pour plus de détails):

- › les évaluations de projet (étude d'impact – dont l'impact économique par exemple – effet, *outcome*, etc.);
- › les évaluations auprès des publics (étude de réception, de satisfaction, etc.);
- › les études de publics (en dehors des projets même: étude sur les pratiques culturelles d'une population, ses attentes, etc.).

À l'heure actuelle, les évaluations et études tentent d'apporter des réponses à une certaine crise de légitimité des politiques publiques, et notamment culturelles, n'ayant pas toujours obtenues les résultats souhaités (surtout dans l'accès égal à la culture pour tous). Elles permettent de donner des indices tangibles de l'impact sur la vie des administrés. Les évaluations de projets et les études de publics se multiplient également dans tous les pays au niveau des États, des régions, des villes ou des institutions.

Mais au-delà d'une simple « mode », elles:

- › amènent de la transparence (sur les réussites et les échecs);
- › proposent des améliorations pour garantir la qualité (surtout pour les **études** et **évaluations formatives** ou processuelles);
- › initient des processus d'apprentissage à destination des professionnels et politiques;
- › permettent de se dégager du seul (et trop simpliste) critère de fréquentation pour évaluer la qualité d'un événement culturel;
- › permettent de prendre des décisions et les éclairant (voir encadré à la page suivante).

En somme, elles sont un outil indispensable et toutes les structures engagées dans un processus d'évaluation reconnaissent que ces études contribuent à un saut qualitatif de leurs activités.



## L'apport des évaluations

On pourrait multiplier les exemples des apports de l'évaluation pour la politique culturelle. Ainsi, à Nantes, une démarche d'évaluation de la politique culturelle a été mise en place, concernant notamment les actions culturelles destinées aux seniors. La démarche d'évaluation a concerné toutes les parties impliquées: personnes âgées, acteurs de la culture, acteurs du champ gérontologique et de la médiation. Cette évaluation a montré qu'il n'est pas nécessaire, dans cette ville et dans cette situation précise, d'offrir aux seniors une offre culturelle spécifique. Ce sont les conditions d'accès à l'offre générale qu'il fallait adapter, ainsi que la médiation afférente.

Autre exemple, la ville de Tilburg (Pays-Bas) a procédé à une évaluation complète de l'offre et du fonctionnement des services publics, en prenant aussi en considération les souhaits et les besoins exprimés par les citoyens. Grâce à cette évaluation, les services publics ont gagné en souplesse et en efficacité. Ils sont davantage axés sur les citoyens et l'obtention de résultats, sont plus pragmatiques et adaptés aux besoins.

À Esch, l'évaluation doit répondre également au besoin de rationaliser et pérenniser le développement culturel. Nous souhaitons ancrer l'action dans une démarche de projet, basée sur l'élaboration de diagnostics participatifs partagés et sur la connaissance en profondeur des situations sur lesquelles la culture peut agir. Il s'agit de s'engager dans des projets en toute connaissance de cause, avec tous les moyens pour penser l'action (tout aussi bien l'action des institutions et associations que l'action de la Ville et donc, également, cette stratégie). L'idée n'est pas seulement celle de rationaliser l'action: il s'agit de tester réellement l'impact des moyens mis en œuvre, en considérant, de manière inédite au Luxembourg, la ville comme un laboratoire d'actions.

Quatre types d'études seront engagés aux moments opportuns:

- des études de la situation ou *mappings* visent à mieux connaître une situation, à examiner précisément l'offre culturelle (repérer les creux et les doublons notamment) et à définir le **positionnement stratégique** possible de la Ville et de la région;
- des études sur les acteurs du champ culturel (politiciens, dirigeants d'institutions ou d'associations, médiateurs, etc.) visant à définir leurs besoins (en termes de formation, par

exemple) et à recueillir leur évaluation de la stratégie à long terme (satisfaction, évolution des pratiques, etc.);

- › des évaluations de projet sauront valider l'efficience des projets culturels phares par la prise en considération de plusieurs **indicateurs**. En fonction des objectifs des projets, on pourra ainsi étudier l'impact économique (si l'objectif du projet est d'être rentable pour la Ville), l'effet sur le tourisme, l'implication ou la satisfaction des acteurs dans le projet, etc.;
- › des évaluations de projet auprès des publics, qui permettent de prendre en compte la présence de ces derniers (fréquentation), mais aussi leur opinion, leur compréhension ou des aspects plus qualitatifs; ceci permettra de comprendre les effets réels des projets sur leurs véritables destinataires. Il s'agira de mettre en place des **études sommatives** pour évaluer les effets de projets précis (sur les publics ou non). Ces études pourront être qualitatives (entretiens, focus groupes, observations) et / ou quantitatives (questionnaires, comptages). Une à deux par an seront réalisées à des moments clefs et pour répondre à des questions précises du Conseil de gouvernance. Évaluer les projets auprès des publics consiste à analyser si les objectifs formulés dans le concept ont été atteints et à contrôler l'efficacité de certaines mesures. Il s'agit aussi de fournir des informations aux acteurs culturels, qui leur permettront d'orienter leurs actions futures;
- › des études formatives pourront soutenir l'élaboration de dispositifs (par exemple, le développement d'outils de médiation numérique);
- › des études de publics (hors projet) seront mises en place à intervalles réguliers (par exemple, de grandes études quantitatives sur les publics et notamment une grande étude par questionnaire tous les 5 ans, sur un large échantillon, sur les pratiques culturelles de différentes populations). Il s'agit de créer un observatoire permanent des publics comme il en existe dans d'autres pays comme la Belgique ou la France. Connaître les publics et non publics des institutions culturelles de la Ville d'Esch et leurs pratiques

permettra de mieux comprendre la situation et d'évaluer à long terme, l'impact de la stratégie sur leur participation culturelle.

Ces études seront menées:

- › en externe, par des experts en collaboration avec l'Université du Luxembourg et d'autres universités spécialisées dans le domaine de l'évaluation et des publics de la culture;
- › en interne, par les institutions et en leur sein même. Toutes les institutions culturelles eschoises seront sensibilisées à la question de l'évaluation et devront être formées à l'élaboration d'études simples. L'idée étant aussi que toutes les institutions puissent disposer d'un même outil d'analyse et permettant les comparaisons dans le temps.

Il faudra garantir l'accès à la plupart de ces études aux chercheurs, aux professionnels et au public afin de nourrir ainsi l'élaboration et la capitalisation d'un savoir sur la culture à Esch et dans la région.

## 4. Former les acteurs

Dans la plupart des pays occidentaux, la montée de l'emploi culturel depuis les années 1980 s'est accompagnée d'une professionnalisation croissante dans le domaine culturel. Mettre en place la formation des acteurs et des élus impliqués dans des politiques de régénération urbaine interculturelles est un facteur reconnu pour stimuler la créativité de la ville. On observe ainsi, un peu partout en Europe :

- › la multiplication de formations supérieures à l'administration et à la gestion de projets ou d'établissements culturels;
- › l'émergence de formations professionnelles, tout au long de la vie.

### La formation à la culture : un exemple

En France, par exemple, près de 300 formations dédiées à la culture sont proposées, qu'il s'agisse de masters professionnels ou d'autres formes qui constituent une large gamme de possibilités pour se former tout au long de sa carrière.

On trouve différents types de formations que l'on peut distinguer en fonction de :

- › Leurs formes: des formations courtes, des formations longues, des *workshops*, des journées d'information, des stages...
- › Leurs contenus: des formations aux métiers de la culture ou à des « missions » ou « problèmes » spécifiques<sup>08</sup>.

À Esch, il ne s'agit pas seulement de proposer une offre de formation complète aux acteurs de la Ville, mais aussi de devenir un centre de formation pour le Luxembourg à moyen terme et pour la Grande Région à long terme. Deux actions pourraient être envisagées :

- › pour les professionnels déjà en poste, la mise en place d'un programme de formations doit leur permettre de se former rapidement, sur place et à moindre coût à différents sujets transversaux ou spécifiques. Ces besoins en formation seront repérés par une étude préalable auprès des professionnels. Les formations seront aussi renforcées par la création de vademecums, de guides des « bonnes pratiques » pour et avec les professionnels;

<sup>08</sup> On pense notamment aux thèmes suivants: management de la culture, gestion de projet culturel, communication, communication numérique, médiation, évaluation de projet, étude des publics, conservation du patrimoine, expertise d'objet d'art, normes pour garantir l'accès aux personnes handicapées, renforcer l'interactivité dans la médiation, atelier de mise en scène, etc.



© Emile Hengen

- › pour les futurs professionnels, une École supérieure de formation aux métiers de la culture et des médias pourrait offrir un cursus spécifiquement adapté à la connaissance du domaine culturel luxembourgeois et de la Grande Région. Elle favoriserait notamment à long terme les collaborations entre personnes formées au sein de cette école. Elle pourrait, de plus, permettre de participer de façon durable à la construction d'une visibilité nationale et internationale de la Ville. Là aussi, une étude doit déterminer la pertinence de ce projet.

# IV.

## QUELLES PISTES D'ACTION CONCRÈTES ET QUEL ÉCHÉANCIER ?

Une stratégie risque de demeurer lettre morte si elle ne se traduit pas par un plan d'actions concrètes et spécifiques et une planification de celles-ci dans le temps. Nous proposons ici un ensemble d'exemples d'actions que nous pourrions mettre en place, incluses dans un calendrier d'action.

La stratégie se voulant participative et souple, elle prévoit avec plus de précision les actions à très court, court et moyen termes (2017-2021) que les actions à long terme (2022-2027). En outre, celles-ci seront déterminées et adaptées également en fonction des résultats des études qui seront menées à court et moyen termes. Par ailleurs, nous souhaitons, qu'en 2021: le cadre de la stratégie soit implanté, que les programmes de formation seront engagés et que les effets et l'impact de la stratégie du Plan communal soient évalués. La stratégie du Plan communal sera donc mise à jour fin 2021, pour la période 2022-2027.

Les cinq domaines d'action prioritaires et les actions stratégiques étant très fortement interconnectés, ils seront tous abordés de front, avec néanmoins les priorités suivantes:

› **Très court terme (juillet - octobre 2017):**

Mise en place de la gouvernance /  
Continuation des actions déjà engagées;

› **Court terme (octobre 2017 - décembre 2019):**

Mise en place des études et de la formation;

› **Moyen terme (janvier 2020 - décembre 2021):**

Impulsion de nouvelles actions ou de nouvelles relations en fonction des résultats des études;

› **Long terme (janvier 2022 - décembre 2027):**

Pérennisation et adaptation de la stratégie en fonction des résultats des études et évaluations.

## Cinq Mesures Pilotes

élaborées dans le cadre du programme européen Ville Pilote de l'Agenda 21 de la Culture seront réalisées à court terme: ce sont des mesures phares qu'il est possible de mettre en place rapidement.

# 0. Actions transversales préalables

© Emilie Hengen

## TRÈS COURT TERME

(JUILLET-OCTOBRE 2017)

### GOVERNANCE

- › **Mesure Pilote 1: Mettre en place un Conseil de la culture**
- › Entériner les missions à court terme, les chiffrer, les planifier pour 2018 et établir des critères d'évaluation de tous les domaines prioritaires
- › Établir un groupe de réflexion sur le «Conseil de gouvernance» ou «Conseil de la culture» et les commissions sectorielles

### ÉCOSYSTÈME

- › Communiquer auprès des acteurs du champ culturel pour expliquer le présent Plan communal [*Connexions*]
- › Prévoir un calendrier des réunions régulières pour le Conseil de gouvernance, les commissions sectorielles et les réunions avec tous les acteurs du milieu culturel.



## COURT TERME

(NOVEMBRE 2017-DÉCEMBRE 2019)

### GOVERNANCE / ÉTUDES

#### › **Mesure Pilote 4 : Mettre en place une stratégie de formation, d'évaluation et d'étude des publics**

- › Établir la structure et les éléments indispensables d'un cahier des charges à établir pour chaque institution tenant compte des domaines prioritaires et des pratiques dans le domaine
- › Établir des normes, critères et objectifs auxquels seront suspendus les subsides extraordinaires accordés à des projets culturels supplémentaires

### ÉTUDES

- › Étudier les besoins de formation des professionnels de la culture, mais aussi des autres acteurs (tourisme, commerce, etc.) dans les 4 domaines, via des entretiens et un questionnaire général
- › Étudier l'opportunité d'une école des métiers de la culture et des médias: **mapping** des formations dans la grande région, **enquête** auprès des acteurs du milieu de la culture et des médias
- › Mettre en place la grande enquête par questionnaire sur les pratiques culturelles de la population eschoise (publics cibles à déterminer: habitants, travailleurs, frontaliers, habitants du centre, de Belval, universitaires, etc.) en relation avec les 4 domaines (participation, pratiques, freins et motivations, besoin en termes de *life long learning*, image de la Ville, etc.)

### FORMATION

- › Soutenir et accompagner les acteurs dans l'écriture de leur cahier des charges (formation professionnelle de 3 jours et suivi de l'écriture par des rendez-vous ponctuels)

### GOVERNANCE / ÉCOSYSTÈME

- › Soutenir la démarche d'obtention du Label Capitale européenne de la culture
- › Mettre en place des outils de travail collaboratif (type plateforme en ligne) pour les acteurs du champs culturel

## MOYEN ET LONG TERME

(APRÈS 2019)

### GOVERNANCE / ÉCOSYSTÈME / ÉTUDES / FORMATION

Pérenniser les actions initiées pour la stratégie en général et pour la Capitale européenne de la culture en particulier. Capitaliser sur les retombées (image, économie notamment)

### FORMATION

- › (selon le résultat de l'étude)
- › Élaborer le projet d'école des métiers de la culture

### ÉTUDES

- › Évaluer les effets de la stratégie, auprès des acteurs du champ de la culture, et notamment leur évaluation des changements provoqués par la stratégie, via une grande étude par entretiens et questionnaires tous les 5 ans: constitution des bases pour un observatoire des politiques culturelles
- › Relancer la grande enquête par questionnaire sur les pratiques culturelles de la population eschoise en relation avec les 4 domaines

# 1. Soutenir la création dans la Ville

## COURT TERME

(NOVEMBRE 2017- DÉCEMBRE 2019)

### GOVERNANCE

- › Encourager le foisonnement artistique par un soutien financier, logistique et de conseil aux institutions et associations porteuses de projets comme l'*Urban art festival*, les activités de la Kulturfabrik, le *Do-It-Yourself Festival...* et aussi les programmes des institutions et associations qui encouragent la création

### FORMATION

- › Organiser des séminaires de sensibilisation à la créativité à destination des professionnels, politiques, universitaires et grand public (qu'est-ce que la créativité? Pourquoi chercher la créativité? Comment la stimuler? La créativité peut-elle s'imposer?)
- › Organiser des formations sur la conservation de l'art et du patrimoine
- › (d'autres formations en fonction des besoins: par exemple, sur la création numérique)

## MOYEN TERME

(JANVIER 2020 - DÉCEMBRE 2021)

### GOVERNANCE

- › Mettre en place une réflexion sur la conservation de l'art et la conservation du patrimoine devant aboutir à l'établissement d'une charte à respecter pour garantir cette conservation
- › Suivant le résultat des études préalables, mettre en place des Maisons de quartier pour les associations
- › Valoriser les métiers de la culture, de l'art et de l'artisanat auprès des publics
- › Suivant les résultats des études préalables, mettre en place les structures favorisant la créativité et les outils pour les valoriser à l'international

### ÉCOSYSTÈME

- › Étudier avec les acteurs du champ culturel, de l'urbanisme et les acteurs de l'économie locale, l'opportunité de la création de lieux pour favoriser la création: résidences d'artistes, pôle créatif (à l'image de Luxinnovation), *fab lab*, *cluster* et / ou d'un *hub*, à moyen / long termes

## 2. Favoriser la diversité culturelle et l'accès de tous à la culture

© Emile Hengen

### COURT TERME

(NOVEMBRE 2017-DÉCEMBRE 2019)

#### GOVERNANCE

- › **Mesure Pilote 3 : Créer des lieux de rencontres et d'échanges ouverts aux citoyens**
- › Continuer à soutenir l'évolution d'institutions en cours de transformation comme la bibliothèque et le Musée national de la Résistance, dans le sens d'un meilleur accueil des publics et d'un accès facilité à la connaissance
- › Collaborer avec le Service égalité des chances afin de soutenir les actions du Plan communal d'intégration (certaines de ces actions sont d'ailleurs reprises dans la liste qui suit)
- › Établir un cadre éthique, contenant des normes et dispositifs garantissant un accès de tous (Eschois nationaux ou non, publics extérieurs, réfugiés, personnes porteuses de handicaps, publics éloignés, publics empêchés, etc.) à toutes les propositions culturelles. On peut parler de « droits culturels » ou d'une « charte de la diversité » (à définir avec les acteurs)

#### FORMATION

- › Donner aux institutions les moyens de faire des études sur le profil de leur public (formation aux études des publics et travail sur un outil commun)
- › Proposer un programme de conférences / *workshops* sur la diversité et sur la mixité à destination des politiques, universitaires et professionnels (envisager l'intervention d'associations ou d'institutions comme Robin des bois ou le Githec pour un échange d'expériences concrètes)

### ÉTUDES

- › Étudier les actions qui fonctionnent ailleurs dans le domaine de la diversité et de la mixité (étude de la littérature). Cette étude permettra aussi d'établir le programme de conférences (point précédent).

### ÉTUDES / ÉCOSYSTÈME :

- › Dresser un état des lieux des acteurs, des programmes et des activités officielles et officieuses déjà existantes dans les domaines prioritaires ciblés à Esch puis dans le territoire du Pro-Sud et de la CCPHVA; visant 1) à ne pas les répéter et 2) à en repérer les manques et faiblesses (par exemple, définir quels publics, quels lieux, quelles périodes de l'année, quels arts ou moyens d'expressions sont privilégiés ou oubliés). On peut penser par exemple à :

- *mapping* des espaces verts, des institutions, du patrimoine et des industries créatives de la ville et du territoire;
- catalogue et analyse de tous les programmes éducatifs significatifs formels et informels;
- première étude quantitative sur les pratiques culturelles des eschois (profil, pratiques – qui a accès ou non à la culture et à quelle culture –, freins et motivation à la participation auprès d'échantillons de publics cibles à définir).

### ÉCOSYSTÈME

- › Mettre en relation les acteurs du champ culturel et les publics pour la réalisation de ces projets interdisciplinaires, intergénérationnels, interculturels et interquartiers avec la population, permettant d'impliquer différentes communautés dans des projets communs et à long terme

### MOYEN TERME

(JANVIER 2020 - DÉCEMBRE 2021)

#### GOVERNANCE / ÉTUDE

- › Identifier le patrimoine immatériel de toutes les cultures des citoyens de la Ville, et notamment les savoir-faire par un *mapping* des compétences
- › Élaborer un plan de communication multilingue pour inciter les publics et non publics à participer à la vie culturelle eschoise (notamment via le Web, en fonction des résultats des études)

#### ÉCOSYSTÈME

- › Réfléchir avec d'autres acteurs (urbanisme, intégration sociale, santé) à l'opportunité de créer de nouvelles infrastructures ou de nouveaux lieux pour favoriser la mixité (par exemple, un programme culture à l'hôpital) à moyen / long terme

#### FORMATION

- › (En fonction des besoins)

### LONG TERME

(APRÈS 2022)

#### GOVERNANCE

- › Mettre en place (selon les résultats des études réalisées), des infrastructures ou lieux de rencontres, comme les Maisons de quartier pour les associations pour favoriser les rencontres intergénérationnelles et interculturelles

#### ÉTUDES

- › Évaluer les effets d'un des projets ou de plusieurs projets phares sur la mixité, via des études qualitatives (entretiens, observations)

# 3. Faciliter la possibilité pour tous, de se former par la culture et aux cultures

## COURT TERME

(NOVEMBRE 2017-DÉCEMBRE 2019)

### GOVERNANCE

#### › **Mesure Pilote 2: Améliorer la coordination entre la culture et l'éducation**

- › Continuer de soutenir et valoriser les projets pédagogiques culturels développés dans les circuits éducatifs périphériques (*Waldschoul*, maisons relais, etc.)

### GOVERNANCE / ÉCOSYSTÈME

- › Organiser un « Comité de programmation » avec les directeurs et la coordinatrice scolaire du ministère de l'Enseignement National
- › Créer un « Conseil de la Culture des Jeunes » afin de leur permettre d'exprimer leurs attentes envers la culture. Dans ce cadre, on envisage de relancer le projet « reporter culturel » initié par le service Jeunesse<sup>07</sup>
- › Mettre en place, avec le groupe de travail transversal, un « parcours d'éducation artistique et culturelle » dans les milieux scolaire et périscolaire, visant à ce que chaque élève, au cours de sa scolarité, aborde chaque grand domaine des arts et de la culture (mise en place d'un fonds de ressources pour les enseignants sur les institutions visant à favoriser les visites des institutions; mise en place d'une semaine de la culture dans les écoles pour favoriser la venue des institutions dans les écoles; mise en place d'un *Schoulmusekdag*, etc.)
- › Contribuer à développer le récent laboratoire interdisciplinaire européen pour la Culture et l'Éducation (asbl), afin de renforcer les synergies entre les membres et de nouveaux partenaires

<sup>07</sup> Ce projet permet aux jeunes eux-mêmes de faire l'analyse de l'offre culturelle et de donner un *feedback* aux décideurs politiques et aux directeurs des différentes institutions culturelles. Il s'agit de mettre en évidence où se situent les manques et carences du public enfant en temps scolaire et périscolaire, sans pour autant prétendre se substituer à l'Éducation nationale.



- › Participer à la réforme des écoles de musique et du Conservatoire, orientée sur l'envie des enfants d'approfondir leur expérience musicale, suite à leur participation au plan musique. C'est un projet global qui va au-delà d'une offre ponctuelle

**FORMATION**

- › Soutenir la formation dans le domaine de l'art éducatif dans le cadre de l'éducation culturelle et le modèle de l'Université pour tous
- › (En fonction des besoins)

**MOYEN TERME**

(JANVIER 2020 - DÉCEMBRE 2021)

**GOVERNANCE / ÉCOSYSTÈME**

- › Initier ou participer à la réflexion (avec différents acteurs: urbanisme, transport, responsables de l'Université, Service culture de l'Université) sur la mise en place de mesures destinées à une meilleur connexion avec l'Université visant 1) un accès de tous à l'université et à la bibliothèque universitaire et 2) une meilleure mobilité des étudiants (mobilité physique et / ou symbolique avec des événements festifs reliant les deux sites)

**ÉCOSYSTÈME**

- › Créer une plateforme d'échange d'informations sur ces activités culturelles
- › Travailler avec le ministère de l'Éducation sur l'élaboration de projets pédagogiques d'innovation dans le domaine culturel et sur de formations croisées entre acteurs culturels et enseignants pour accompagner la généralisation d'une éducation culturelle et artistique de qualité

**ÉTUDE**

- › Étudier spécifiquement les freins possibles à la participation des plus jeunes et des enseignants à la vie culturelle (étude de publics auprès des écoles fondamentales, secondaires et post-secondaires) via des entretiens approfondis
- › Évaluer les effets d'un des projets ou de plusieurs projets phares sur l'accès à la culture, via des études qualitatives (entretiens, observations)

**FORMATION**

- (En fonction des besoins)

# 4. Soutenir le développement économique par la culture

© blinkblink.lu

## COURT TERME

(NOVEMBRE 2017-DÉCEMBRE 2019)

### GOVERNANCE

- › Continuer à promouvoir le *Rocklab* pour encourager et nourrir les talents, soutenir le *Sonic visions festival*, etc.
- › Continuer à commander des œuvres en lien avec les projets urbains en cours et à venir

### GOVERNANCE / ÉCOSYSTÈME

- › Appuyer les artistes et les arts, à la fois directement (par des mesures financières) et indirectement (en encourageant l'aide du secteur privé)

### ÉTUDES

- › Établissement d'un *mapping* des ressources de la Ville et notamment de Belval (LIST, LISER, Luxinnovation...)
- › Établir des statistiques sur l'emploi culturel au niveau local

### ÉCOSYSTÈME

- › **Mesure Pilote 5** : Développer et soutenir les collaborations sur le territoire d'Esch-sur-Alzette pour renforcer l'écosystème culturel



## MOYEN TERME

(JANVIER 2020 - DÉCEMBRE 2021)

### GOVERNANCE

- › Libérer des espaces pouvant être appropriés par le *cluster* des industries créatives pour des actions auto-gérées.

### GOVERNANCE / ÉCOSYSTÈME

- › Contribuer à la réflexion autour du développement économique, dont le développement touristique;
- › Soutenir l'exportation des œuvres et des artistes par l'établissement de liens et d'accords extranationaux (établir des connexions avec d'autres institutions à l'étranger pour vendre les productions des artistes...).

### FORMATION

- › (selon les besoins, mais on peut penser à des initiations au marketing, à l'accueil, à la communication, à la communication numérique, etc.).

## LONG TERME

(APRÈS 2022)

### GOVERNANCE

- › Développer les structures pour la création d'un pôle créatif, d'un *fab lab*, d'un *cluster* et / ou d'un *hub* (voir domaine I);
- › Accueillir des industries culturelles et créatives et leur accorder une place prioritaire.

### ÉTUDES

- › Évaluer les effets de la politique économique à long terme d'un ou de plusieurs projets phares.

# 5. Valoriser l'image d'Esch à l'extérieur et aux yeux des eschois

## COURT TERME

(NOVEMBRE 2017-DÉCEMBRE 2019)

### GOVERNANCE

- › Continuer à valoriser les patrimoines: pérennisation de la promenade architecturale, valorisation de la Rose-raie du Parc et des Sentiers rouges, soutien à des actions de valorisation de la Ville (gouvernance / écosystème)

### GOVERNANCE / ÉCOSYSTÈME

- › Mettre en place un groupe de travail interdisciplinaire pour penser l'espace et les opportunités en termes d'espaces et notamment pour penser l'espace Esch-Schiffflange (écosystème / études)

### ÉCOSYSTÈME

- › Établir une communication externe plus extensive et plus multilingue pour valoriser les actions menées dans la Ville (notamment par les technologies numériques)

### ÉTUDES

- › Continuer à définir des espaces verts (jardins) et des lieux pouvant être appropriés par les citoyens (dans le cadre des actions de Transition Minett)
- › Réaliser une étude des usages en termes de déplacements dans la ville et envisager les possibilités pour relier les quartiers de la Ville et déplacer les centralités (avec le service Urbanisme)

### FORMATION

- › Proposer des formations à destination des professionnels de la culture, du tourisme et du commerce: sensibilisation aux problèmes d'image de la ville, au marketing, etc.

## MOYEN TERME

(JANVIER 2020 - DÉCEMBRE 2021)

### GOVERNANCE / ÉCOSYSTÈME

- › Rejoindre le réseau et le programme MAB (*Man and Biosphere*) de l'UNESCO pour une meilleure valorisation des paysages
- › Relier les quartiers de la Ville par des propositions festives, mais aussi par un plan d'accessibilité urbaine qui tienne compte des usages

### GOVERNANCE / ÉTUDES

- › Développer des outils numériques de médiation du patrimoine pour une appropriation de la Ville par les habitants et frontaliers et une meilleure visibilité à l'extérieur (Esch, Ville connectée) (cette mesure doit s'appuyer sur des études formatives de publics et des études d'usages)

## LONG TERME

(APRÈS 2022)

### GOVERNANCE / ÉCOSYSTÈME

- › Contribuer à la réflexion autour de nouvelles infrastructures de mobilité visant à améliorer la circulation « low impact » et à améliorer l'accessibilité à la réserve naturelle d'Ellergronn

## 6. Pour démarrer, des Mesures Pilotes

### Les Mesures Pilotes :

Suivant les critères de la CGLU, les Mesures Pilotes doivent être 1) soit des projets spécifiques conçus pour s'attaquer aux points faibles relevés lors de l'atelier d'autoévaluation, 2) soit des projets caractéristiques pouvant servir à mettre en valeur les points forts. Elles peuvent être des initiatives de petite envergure qui pourront ensuite être répliquées au niveau de la ville ou s'appuyer sur des expériences existant déjà. Le programme Ville Pilote faisant partie du Plan communal à la culture [Connexions], les Mesures Pilotes recouvrent certaines des actions énumérées dans les pages précédentes.

### Mesure Pilote 1

#### engagement 9, Culture et Gouvernance

##### Mettre en place un Conseil de la culture :

- **Phase 1 :** Établir un groupe de réflexion sur le Conseil de la culture
- **Phase 2 :** Communiquer auprès des acteurs du champ culturel pour expliquer l'A21 Culture et la stratégie Connexions
- **Phase 3 :** Mettre en place un Conseil de la culture des jeunes

### Mesure Pilote 2

#### engagement 3, Culture et Éducation

##### Améliorer la coordination entre la culture et l'éducation

- **Phase 1 :** Nommer et former des coordinateurs culturels
- **Phase 2 :** En collaboration avec les coordinateurs :
  - › Coordonner et valoriser les initiatives déjà en place
  - › Développer des pratiques artistiques et musicales pendant et en dehors des heures de classe
  - › Favoriser la communication sur les activités culturelles auprès des enseignants
- **Phase 3 :** Mettre en œuvre des partenariats entre les acteurs culturels et éducatifs (équipes éducatives, opérateurs culturels, milieu associatif, etc.) afin d'encourager une plus grande ouverture des écoles et des établissements scolaires à leur environnement culturel proche
- **Phase 4 :** Mettre en place un parcours d'éducation artistique et culturelle afin de promouvoir et de valoriser les métiers de l'Art et de la Culture dans les milieux scolaire et périscolaire

### Mesure Pilote 3

#### engagement 2, Patrimoine, Diversité et Créativité

**Créer des lieux de rencontres et d'échanges sous forme de scènes ouvertes aux citoyens (Biergerbühn):**

- **Phase 1:** Mettre en place la première Biergerbühn au centre culturel Kulturfabrik s'adressant aux jeunes de 6 à 19 ans

- **Phase 2:** Mettre en place des Biergerbühnen dans différents quartiers de la ville s'adressant à tous les citoyens de la ville à partir de 6 ans (début automne 2019)

### Mesure Pilote 4

#### engagement 1, Droits Culturels

**Mettre en place une stratégie de formation, d'évaluation et d'étude des publics**

- **Phase 1:** Aider les institutions culturelles à mettre en place un cahier des charges (formation et suivi par le Conseil de la Culture)

- **Phase 2:** Étudier les besoins de formation des professionnels de la culture mais aussi des autres acteurs (tourisme, commerce, etc.)

- **Phase 3:** Mettre en place une grande enquête par questionnaire sur les pratiques culturelles de la population eschoise

### Mesure Pilote 5

#### engagement 5, Culture et Économie

**Développer et soutenir les collaborations sur le territoire d'Esch-sur-Alzette pour renforcer l'écosystème culturel**

- › Organisation de **Speed meetings** (par exemple, sur la musique) afin de favoriser les rencontres entre les professionnels des secteurs culturels, scientifiques, économiques et universitaires.

## Les 9 engagements de l'Agenda 21 Culture

1. Droits Culturels
2. Patrimoine, Diversité et Créativité
3. Culture et Éducation
4. Culture et Environnement
5. Culture et Économie
6. Culture, Équité et Inclusion Sociale
7. Culture, Planification Urbaine et Espace Public
8. Culture, Information et Connaissance
9. Gouvernance de la Culture



## Glossaire

Ce glossaire vise à créer une base de définitions communes pour les lecteurs du document d'orientation afin de limiter les confusions.

Il contient les termes importants, mais il n'est ni exhaustif ni définitif.

Chaque terme recevant plusieurs définitions selon les auteurs ou mêmes les pays, plusieurs sources ont été consultées, mises en perspectives et des choix ont été faits. Les définitions proposées ici ne sont donc ni unanimes ni univoques.

**Accès à la vie culturelle:** L'accès à la vie culturelle désigne le droit de connaître et de comprendre sa propre culture et celle des autres, notamment par l'éducation et l'information mais aussi de jouir du patrimoine culturel et de la création des individus et communautés.

**Action culturelle:** Elle désigne l'ensemble des moyens par lesquels une société agit pour rapprocher les publics des propositions artistiques, élargir les univers culturels de tous, explorer les différentes postures possibles pour des « publics » (de la posture de spectateur à la dynamique d'acteur), rendre toujours plus accessibles et compréhensibles les choix de programmation et les intentions des institutions pour finalement, encourager leur autonomie des publics dans leurs choix, leurs compétences culturelles et la reconnaissance qu'ils en ont. L'objectif final de l'action culturelle est bien de rendre les publics autonomes dans leur approche de la culture.

**Action socio-culturelle ou Animation socioculturelle:** Elle désigne l'ensemble des moyens par lesquels une société agit sur elle-même pour préserver sa cohésion (et notamment, elle vise à insérer socialement certaines catégories de la population et à améliorer les relations sociales entre leurs membres), pour aider les citoyens à mieux vivre, acquérir ou préserver leur autonomie et s'adapter au milieu social environnant. Pour atteindre ces objectifs, elle promeut la vie culturelle dans une collectivité.

**Agenda 21 de la culture:** C'est le premier document (2004) à vocation mondiale qui établit les bases d'un engagement des villes et des gouvernements locaux en faveur du développement culturel. Il décrit le développement durable sous forme de quatre « piliers », plaçant la culture sur le même plan que les trois points habituels (l'environnement, l'inclusion sociale et l'économie). Ce document de 67 articles, classés en cinq grands thèmes, constitue la base d'un engagement des villes ou gouvernements locaux du monde entier dans les domaines des droits de l'homme, de la diversité culturelle, de la

démocratie participative et de la création de conditions pour la paix. On compte plus de 450 villes, gouvernements locaux, organisations ou institutions nationales et internationales dans le monde ayant approuvé l'Agenda 21 de la culture.

**Cluster:** Ce sont des réseaux constitués majoritairement de très petites, petites et moyennes entreprises, ancrées localement, de laboratoires de recherche et d'établissements d'enseignement, souvent sur un même créneau de production et souvent sur une même filière. Dans une économie mondialisée, les clusters permettent, en fédérant les énergies, de conquérir des marchés qui n'auraient pas été accessibles par des entreprises seules.

**Cohésion sociale:** Elle renvoie à la nature et à l'intensité des relations, liens ou interactions existant entre les habitants et les services d'une localité, ainsi qu'à la satisfaction et aux bénéfices qu'ils en tirent. Elle est utilisée comme l'équivalent de « lien social ».

**Création artistique:** Il s'agit d'une des formes d'expression culturelle donnant naissance à une œuvre, une invention via une discipline artistique (danse, théâtre, marionnette/théâtre d'objet, musique, art visuel, architecture etc.).

**Démocratie culturelle:** La démocratie culturelle est une stratégie alternative à l'idée de démocratisation culturelle, très présente dans le monde anglo-saxon. L'action se conçoit alors comme un développement culturel, soucieux des identités locales ou régionales, des cultures minoritaires et des traditions populaires. Elle pense les écarts de pratiques non pas comme des inégalités, mais comme des différences. Cette politique sous-tend la plupart des politiques culturelles depuis les années 1980 et vise à permettre à tous les citoyens de cultiver leur capacité d'inventer et de créer, de s'exprimer et de recevoir la formation artistique de leur choix.

**Démocratisation culturelle:** La philosophie de la démocratisation culturelle est héritée d'André Malraux: elle a pour ambition de rendre accessible à tous les œuvres capitales de l'humanité, la « haute culture », la culture « savante ». Elle se centre sur la réduction des écarts sociaux et géographiques des chances d'accès à la culture (c'est l'action culturelle). La culture est alors pensée comme universelle.

**Développement durable:** Le concept de développement durable a vu le jour dans les années soixante-dix. C'est une nouvelle façon d'aborder l'économie qui repose sur l'idée de répondre au besoin du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. C'est-à-dire qu'il concilie les progrès économique et social sans mettre en péril l'équilibre naturel de la planète.

**Diversité:** Voir Mixité / Diversité

**Droits culturels:** Tels que définis par différents instruments juridiques internationaux, les droits culturels regroupent un large éventail de droits allant du droit à l'éducation, à la liberté d'expression et de religion, à l'expression créative, au droit à l'information ou au droit de participation à la vie culturelle. Les droits culturels sont transversaux par nature, concernant divers domaines de l'activité humaine et impliquant ainsi d'autres catégories de droits: politiques, économiques ou civiques.

**Écosystème culturel ou Écologie culturelle:** Au sens général, un écosystème est un ensemble vivant formé par un groupement de différentes espèces en interrelations entre elles et avec leur environnement, sur un espace donné. Il permet le maintien de la vie et réciproquement, cette vie maintient l'écosystème. Parler d'écosystème culturel, c'est considérer la culture comme un réseau d'échange d'énergie et de matière permettant le maintien et le développement de la vie – et ici, de la vie culturelle. Dans cette optique, les différents acteurs ne sont pas isolés dans un univers cloisonné, mais en interaction permanente, se nourrissant mutuellement. Le tissu culturel devient alors une écologie culturelle, qui encourage la transversalité, seule capable d'assurer la durabilité.

**Éducation formelle:** Elle correspond au système scolaire au sens large (école, lycée, école supérieure et université). Dans ce système, 1) le savoir formel correspond à un objectif pédagogique, un programme qui prévoit les habilités à faire acquérir au fur et à mesure de la scolarité; 2) la construction du savoir est étalonnée, avec des niveaux de plus en plus précis; 3) le professeur est dépositaire du savoir et anime et motive; 4) l'évaluation certificative est obligatoire, elle permet de s'ajuster aux savoirs et problèmes de l'élève et de motiver l'élève; les groupes (classes) sont homogènes selon leur niveau.

**Éducation non formelle:** (*informal education* en anglais) désigne les lieux de savoirs et de culture, dans lesquels 1) il n'y a pas de programme imposant des savoirs précis à faire passer. C'est donc un système plus vague et plus ouvert. C'est pourquoi les médias doivent aussi distraire, informer et éduquer; 2) le public est hétérogène, sans niveau fixé au préalable; 3) la motivation du public n'a pas à être gérée (le public spontané et non captif), même si le média doit être attractif et efficace; 4) l'évaluation des publics est inexistante.

**Enquête:** (voir Évaluation)

**Espace public:** Il représente, dans les sociétés humaines et en particulier urbaines, l'ensemble des espaces de passage

et de rassemblement qui sont à l'usage de tous (qu'ils appartiennent à l'État ou autre).

**Évaluation:** C'est une analyse ciblée et limitée dans le temps, d'une situation précise. Elle suit des méthodes systématiques, scientifiques et s'appuie sur des critères objectifs. Elle cherche des explications sur une situation et débouche généralement sur une série de propositions pour améliorer cette dernière. On trouve plusieurs types d'évaluations dans le milieu de la culture, en fonction de:

La situation à connaître:

- ▶ Les évaluations liées à un projet servent à juger un projet en cours ou achevé, y compris sa conception, sa mise en œuvre et ses résultats (une politique culturelle, une nouvelle tarification, une exposition, etc.). Évaluer un projet consiste donc à analyser si 1) les objectifs formulés dans le concept ont été atteints; 2) moyennant un coût raisonnable; 3) et avec les effets attendus.
- ▶ L'évaluation de projet par enquête auprès des publics: elle a lieu si les objectifs d'un projet visent à agir sur des publics et sert donc à comprendre s'ils sont atteints (étude de fréquentation, étude de réception).
- ▶ L'étude ou enquête de publics: elle a lieu en dehors de tous projets, afin de connaître les caractéristiques d'une population (profils, pratiques culturelles, préférences...). Les grandes études de publics sur des populations visent à expliquer les raisons pour les pratiques et les non pratiques des publics et non publics. Elles sont réalisées dans certains pays à intervalles réguliers pour évaluer l'évolution des pratiques culturelles dans la population.
- ▶ Les évaluations liées à une situation servent à comprendre cette dernière afin, dans un second temps, éventuellement, d'agir sur cette situation. Ces études ont pour objectif de vérifier l'opportunité de réaliser un projet ou non ou de choisir entre plusieurs projets.

Le moment auquel on la réalise:

- ▶ L'évaluation *ex ante* ou préalable: elle précède la mise en œuvre d'un projet et apprécie l'adéquation de la stratégie ou du projet envisagé. Pour ce faire, elle analyse le contexte et le confronte aux effets attendus du projet. Elle a pour objectif de rationaliser le projet au maximum (étude de profil de client; étude d'attentes; étude de marché; *mapping*...)
- ▶ L'évaluation formative ou de remédiation: elle est conduite pendant la mise en œuvre d'un projet. Elle offre



un *feedback* régulier aux responsables et vise à améliorer le déroulement (pertinence et efficacité des stratégies et des mesures ainsi que de leur exécution) et l'efficacité du projet. Elle peut comprendre plusieurs études visant à adapter au fur et à mesure les actions prévues à la réalité de la situation (tester un dispositif de médiation pendant sa conception; comprendre les usages d'un dispositif numérique en cours de fabrication; etc.). Elle utilise souvent de petits tests sur des échantillons restreints. C'est de loin l'évaluation qui a le plus d'impact sur les projets puisqu'elle sert à les orienter au fur et à mesure.

- › L'évaluation *ex post*, sommative ou rétrospective: elle est effectuée une fois un projet achevé, sous forme de bilan (les objectifs du projet sont-ils atteints? pourquoi?).

La personne chargée de l'évaluation:

- › L'évaluation externe: elle est confiée à des tiers, c'est-à-dire à des personnes n'ayant aucun lien avec l'instance donneuse du mandat. Elle est exécutée par des professionnels neutres, appliquant des standards reconnus et scientifiques.
- › L'évaluation interne: elle est réalisée au sein même d'une institution grâce aux ressources internes dans le but de vérifier les performances d'une politique ou d'un projet (qualité, effet, relation coût-utilité).
- › L'autoévaluation: elle est une évaluation interne, mais réalisée directement par personnes ayant exécuté le projet. Celles-ci évaluent donc leur propre sphère de responsabilité.

Le type de méthode:

- › L'évaluation qualitative: elle est menée généralement sur un échantillon réduit de personnes. Elle vise à comprendre des processus fins, des situations complexes sur lesquelles on a peu d'hypothèses. Elle est réalisée par entretien, focus groupe, observation, observations participantes, tests, etc.
- › L'évaluation quantitative: elle est menée sur un échantillon important de personnes, généralement représentatif d'une population. Elle vise à quantifier les tendances et vérifier quantitativement les hypothèses. Elles sont réalisées par questionnaire, sondage, comptage ou observation.

**Fab Lab:** Contraction de *Fabrication Laboratory* (laboratoire de fabrication en français), le Fab Lab est un lieu ouvert au public mettant à la disposition de ce dernier un arsenal de ma-

chines et d'outils utilisés pour la conception et la réalisation d'objets de toutes sortes. Il fonctionne au sein d'un réseau mondial de laboratoires locaux, qui sont censés doper l'inventivité en donnant accès à des outils de fabrication numérique. Le réseau des Fab Lab fournit une assistance opérationnelle, d'éducation, technique, financière et logistique au-delà de ce qui est disponible dans un seul lab.

**Finalité:** (voir Intention)

**Formation continue:** La formation continue («formation continuée» en Belgique) est un processus d'apprentissage qui permet à un individu d'acquérir des savoirs et savoir-faire nécessaires à l'exercice d'un métier ou d'une activité professionnelle, en dehors du système de formation initiale.

**Formation initiale:** La formation initiale est la première formation obtenue au terme d'un cycle d'étude. Elle «s'oppose» à la formation continue.

**Formative:** (voir Évaluation)

**Gouvernance:** C'est la mise en œuvre d'un ensemble de dispositifs (règles, normes, protocoles, conventions, contrats...) pour assurer une meilleure coordination des parties prenantes d'une organisation, chacune détenant une parcelle de pouvoir, afin de prendre des décisions consensuelles et de lancer des actions concertées.

**Hub d'innovation:** Les hubs d'innovation sont des espaces de co-travail ouverts qui s'inscrivent dans une mouvance collaborative. Aussi nommés incubateurs, ils se concentrent surtout dans la sphère technologique, mais apparaissent aussi dans le secteur de l'innovation sociale. Il n'existe pas de définition consensuelle du hub d'innovation, mais on peut dire que sa mission est de promouvoir l'apprentissage, de favoriser le partage des idées et la création de communautés diversifiées.

**Inclusion:** (voir Intégration)

**Indicateur / Critère:** Grandeur indicative, de nature quantitative ou qualitative, servant à mesurer et à apprécier un phénomène qu'il est impossible d'observer ou de mesurer directement en tant que tel. Les indicateurs d'impact, en particulier, étant généralement difficiles à trouver, on est souvent obligé d'utiliser des indicateurs indirects, fournissant l'approximation la plus exacte possible (par exemple, un nouvel indicateur est apparu en France pour déterminer la mixité sociale dans les collèges: l'indice d'entropie. Il correspond à la moyenne pondérée (en fonction de la taille de l'établissement) des écarts entre la diversité sociale des collèges et celle de la population

de référence de l'académie). Il existe plusieurs types d'indicateurs comme :

**Les indicateurs d'efficacité:** On mesure ce que l'on a fait et produit et on compare aux prévisions (les actions prévues ont-elles été réalisées? Les résultats attendus ont-ils été obtenus?)

**Les indicateurs d'efficience:** C'est en quelque sorte le rapport « qualité-prix » (Les réalisations et les résultats étaient-ils à la hauteur des moyens mobilisés?)

**Les indicateurs de cohérence:** C'est une réflexion sur ce que l'on avait décidé de faire (Était-ce approprié? Le projet et les actions menées sont-ils finalement en adéquation avec l'objectif fixé?)

**Les indicateurs de pertinence:** C'est une réflexion sur ce que l'on avait décidé de faire, mais pour laquelle on remonte encore plus en amont (finalement, l'objectif du projet était-il judicieux au regard de l'enjeu visé? Était-il mesurable?)

**Innovation:** Si la créativité désigne plutôt le développement d'idées nouvelles, l'innovation serait de l'ordre de la matérialisation de ces idées. C'est la mise en œuvre d'un produit, d'un bien ou d'un service, d'un processus nouveau ou sensiblement amélioré ou d'une nouvelle méthode. Elle relève également plus du groupe alors que la créativité serait plutôt du côté de l'individu.

**Intention / Finalité / Mission / Vision / But / Objectif:** L'intention est un énoncé plus ou moins explicite d'effets attendus. Elle ne fournit pas d'indication précise sur les résultats escomptés. La finalité est comparable à l'intention, car elle définit des intentions générales, de l'ordre de la valeur. Elles peuvent être synonymes de la mission et la vision: liées à la longue durée, elles constituent l'horizon d'attente de l'organisation. Le but constitue la concrétisation d'une partie de la vision ou de la finalité de la stratégie. C'est un énoncé qui définit d'une manière générale les intentions poursuivies à travers une action déterminée. L'objectif est plus précis que le but; il exprime le résultat visible de ce que l'on souhaite, un état à atteindre, la direction à suivre d'une manière immédiate et concrète.

Exemples:

Si la finalité (/ intention) est d'être riche, le but est de gagner de l'argent et l'objectif est de trouver un travail lucratif ou de se marier avec un(e) partenaire riche ou de gagner au loto avant 6 mois...

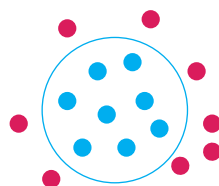
Si la finalité (/ intention) pour un musée est de favoriser la cohésion sociale, le but peut être de faire rencontrer et échanger des gens de différents milieux et un objectif pourrait être de faire venir 10% de publics de nationalité française en plus en 2018.

Si la finalité d'une salle de concert est d'être plus connue, le but est de s'imposer sur le marché local et de s'y présenter comme une référence en matière de culture. Les objectifs traduisant ce but seraient par exemple d'obtenir une fréquentation de 10.000 visiteurs dans les trois prochains mois, ainsi qu'une couverture de 25 articles dans la presse locale dans les 6 mois à venir.

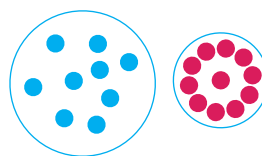
### **Intégration / Insertion - Inclusion / Ségrégation / Exclusion:**

Ces quatre notions proches reflètent trois manières de concevoir les liens entre des populations distinctes dans un même espace:

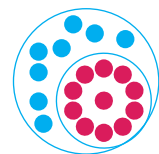
**Exclusion:** c'est la séparation physique des personnes selon des critères (nationalité, origine, milieu social, handicap, etc.), dans les activités du quotidien, dans la vie professionnelle, culturelle ou dans l'exercice des droits civiques.



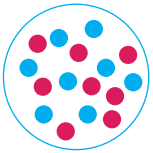
**Ségrégation:** c'est l'exclusion de ces personnes dans un même milieu ou lieu.



**Intégration:** elle consiste à accepter ces personnes tout en leur demandant de faire l'effort de s'intégrer et en les accompagnant néanmoins dans les difficultés et les aides.



**Insertion / inclusion:** ce modèle tend vers l'égalité des droits dans le respect de l'identité, en luttant contre le racisme, en mettant un terme à la précarité des étrangers... Le modèle inclusif garantit à tout le monde un droit d'accès (par exemple à l'école ou dans les institutions culturelles) et les mêmes droits, en prenant en compte et en acceptant les différences. C'est la société qui s'adapte aux différences en procédant notamment à des aménagements.



**Insertion:** (voir Intégration)

**Lien social:** Le lien social s'entend au sens de l'ensemble des relations qui unissent des individus faisant partie d'un même groupe social ou de groupes sociaux différents et qui permettent de garantir une cohésion sociale. Il s'agit d'une des préoccupations principales des politiques publiques depuis une vingtaine d'années, notamment parce que ces liens sociaux sont mis à mal par un ensemble de crises (des institutions, économique, etc.).

**Mapping:** C'est un mot anglais possédant de nombreuses significations dont deux nous semblent particulièrement pertinentes:

- 1) En marketing, le *mapping* (aussi appelé « carte perceptuelle » ou « *perceptual mapping* ») est une étude visant à positionner une entreprise ou un produit face à ses concurrents. Pour cela, on utilise deux axes qui caractérisent le champ de concurrence (prix bas / élevé, qualité basse / élevée, moderne / classique, etc.) et on y place chaque entreprise pour faciliter la compréhension de son « positionnement concurrentiel ».
- 2) La cartographie des industries culturelles et créatives est un processus permettant d'identifier systématiquement les atouts culturels d'une communauté et d'approfondir la compréhension des écosystèmes culturels locaux. La cartographie culturelle identifie également les éléments plus intangibles de l'identité d'une communauté. Ainsi, la connaissance du profil culturel d'un lieu peut être utile pour préconiser un changement: elle peut éclairer l'élaboration des politiques, attirer des fonds et des ressources ou contribuer à l'adoption de nouvelles approches du développement local.

**Médiation culturelle:** Afin de faciliter l'accès d'un large public aux œuvres et aux démarches de création, des actions

de médiation culturelle sont proposées par les équipes artistiques et structures culturelles, grâce au soutien des pouvoirs publics. La médiation se distingue de la transmission, de la communication, du marketing ou de l'éducation en cela essentiellement qu'elle crée du lien aux savoirs plus qu'elle ne diffuse des savoirs.

**Mission:** (voir Intention)

**Mixité / Diversité:** Vers 1950 le terme « mixité » apparaît en référence à la mixité scolaire pour désigner le mélange de filles et de garçons à l'école. C'est au cours des années 1990 que la notion de mixité est assignée à d'autres diversités que celles des sexes: « mixité sociale », « mixité culturelle », « mixité religieuse », « mixité spatiale », en relation avec la réflexion politique pour davantage d'égalité dans la société. La mixité sociale apparaît souvent comme le remède, par son objectif d'ascenseur social à la pauvreté dans les villes, à l'échec scolaire, au chômage, au phénomène de ghettoïsation, à la fracture sociale et urbaine, etc. Il est donc lié à la notion de cohésion sociale. Cependant ce « mélange » de « natures différentes » est souvent présenté comme un face à face entre le « même » et « l'autre ». Il est très difficile de le percevoir comme multiple et complémentaire. Ce qui aujourd'hui au XXI<sup>e</sup> siècle nous amène à utiliser non plus le terme mixité, mais celui de diversité qui fait consensus sur le plan européen. D'autant qu'en anglais, le substantif « mixité » est intraduisible.

La notion de diversité se réfère à la différence, à la variété, à l'abondance de choses distinctes ou en dissemblance. La diversité culturelle vise la convivialité et l'interaction entre différentes cultures. L'existence de multiples cultures est considérée un actif important pour l'humanité dans la mesure où elle contribue à la connaissance. Viser la diversité, c'est prétendre que chaque personne a le droit à ce que sa culture soit respectée aussi bien par les autres que par les autorités.

**Non public:** La notion de non public, plus récente que celle de public, désigne en général les catégories de personnes qui ne sont pas des récepteurs d'une offre culturelle. Mais, là encore, la notion renvoie à plusieurs types de publics:

- › en tant que public « potentiel », le non public n'est pas directement le récepteur d'une offre, mais il est placé dans les conditions objectives d'accès à la culture (il pourrait participer mais ne participe pas);
- › le « non-public » n'est pas placé dans ces conditions d'accès à la culture. La notion se décline aussi par secteur: par exemple, le non-public du théâtre peut être public de l'art, etc.

- › le public « éloigné » ou « empêché » désigne l'ensemble des personnes qui ne peuvent pas accéder aux services d'une institution culturelle pour des raisons d'abord physiques. Ces personnes peuvent être handicapées par une maladie, un handicap physique, sensoriel, l'âge. Elles peuvent également être dans une situation d'enfermement plus ou moins long, lors d'une condamnation en prison, d'un séjour à l'hôpital ou en maison de retraite.

**Objectif:** (voir Intention)

**Objectif opérationnel:** Un objectif opérationnel est défini de façon concrète et on peut mesurer avec précision s'il a été atteint ou non. L'objectif SMART doit donc être:

- › Spécifié (bien défini, précis et compréhensible)
- › Mesurable (des indicateurs sont définis)
- › Acceptable (d'un point de vue légal, moral, sécurité, ...),
- › Accessible ou Ambitieux selon les traductions
- › Réaliste (il est possible de l'atteindre)
- › Temporel (situé dans le temps, avec une limite de temps)

Exemples d'objectifs opérationnels:

La demande d'ouvrages de femmes écrivains de pays islamiques augmentera de 20% en un an dans la librairie et la bibliothèque de la Maison de la littérature de 5% (valeur indicative).

La satisfaction d'un groupe cible (les seniors) augmente de 10% au cours des deux prochaines années.

**Participation à la vie culturelle:** La participation recouvre le droit de chacun d'agir librement, de choisir sa propre identité et d'exercer ses propres pratiques culturelles et de les partager avec d'autres, ainsi que d'agir de manière créative et de prendre part à des activités créatrices. Elle devrait donc être accordée à tous, selon les principes fondamentaux de non-discrimination et d'égalité. L'égalité d'accès et de participation à la culture devrait par conséquent être considérée comme un droit de l'homme (voir droits culturels).

**Patrimoine:** Dans le milieu culturel, le patrimoine se distingue de l'acception habituelle (entendu comme l'ensemble des biens recueillis par la succession). La notion de patrimoine culturel correspond à l'ensemble des témoins matériels (objets, architecture, mobilier, etc.) et immatériels (recettes, musique, chants, récits oraux, etc.) de l'homme et de son environnement. Ces témoins sont des représentants du passé ou du présent mais qui risquent de disparaître. Nous avons choisi de conserver ces témoins comme symboles du passé et de notre identité: le patrimoine est donc avant tout le produit d'un choix depuis le présent.

**Plan communal:** C'est un outil de planification opérationnel et un instrument d'organisation communale. Il propose l'analyse de la situation actuelle dans une commune. Il fait état de toutes les informations qui existent au niveau d'une commune, notamment les problèmes et les potentialités. Sur la base de l'analyse de la situation actuelle, il propose des solutions ou activités par lesquelles on peut les résoudre. Les actions concertées qu'il propose prennent en compte les orientations nationales et régionales (sectorielles, territoriales), en mobilisant des ressources internes et externes pour atteindre des objectifs définis à court, moyen et à long termes.

**Plan communal à l'intégration:** Le 1<sup>er</sup> Plan Communal Intégration (PCI) de la Ville d'Esch-sur-Alzette a été approuvé à l'unanimité par le conseil communal, le 31 mars 2017. L'intégration y est définie comme « un processus réciproque, de responsabilité partagée, qui permet le vivre ensemble et la participation de tous les résidents dans le respect des différences et l'adhésion à des valeurs communes ».

**Pôle créatif:** le pôle créatif ne reçoit pas de définition officielle. Il est entendu ici plutôt comme une valeur motivant le rassemblement d'acteurs culturels, de la recherche ou économiques autour d'un projet créatif (de formes variées: cluster, hub, fab lab ou autre).

**Pratique culturelle:** C'est l'ensemble des activités de consommation ou de participation liées à la vie intellectuelle et artistique: lecture, fréquentation des équipements culturels de la culture dite « savante » (théâtres, musées, salles de cinéma, salles de concerts, etc.), usages des médias audiovisuels ou des technologies de la communication, mais aussi pratiques culturelles amateurs, dont les pratiques dites « populaires ». On peut y inclure des activités de semi-loisir comme le jardinage, le bricolage ou les activités amateurs car elles participent à la définition du style de vie et à l'identité culturelle de certains groupes sociaux.

**Public:** La notion de public désigne habituellement un ensemble plus ou moins hétérogène de personnes récepteurs d'une offre culturelle. Mais elle renvoie en fait à plusieurs réalités. Ce sont...

- › des individus ou groupes considérés comme cibles, comme récepteurs potentiels ou effectifs d'un média ou d'une action culturelle;
- › ceux qu'on souhaite faire venir avant l'ouverture d'une exposition ou la mise en place d'un festival;
- › ceux qui décident par eux-mêmes de se considérer comme public: on peut être / se sentir public ou se sentir

impliqué dans la vie culturelle sans y participer effectivement.

- › ceux qui ont une pratique effective du musée, du spectacle, etc.

**Public éloigné, public empêché:** (voir Non-Public)

**Remix theory:** Il s'agit de l'activité globale qui consiste en l'échange créatif d'informations, rendu possible par les technologies numériques et soutenu par la pratique du couper / copier et coller. Aujourd'hui, le remix désigne donc l'activité de prélever des échantillons à partir de matériaux préexistants pour les combiner en de nouvelles formes selon un goût personnel. Il a été étendu à d'autres domaines de la culture, y compris les arts visuels. Il joue un rôle essentiel dans la communication de masse, en particulier sur Internet.

**Résidences d'artistes:** Une résidence d'artistes ou artistique désigne la concession temporaire, par une institution publique ou privée, d'un lieu à un artiste (ou un groupe d'artistes), afin de favoriser la création et / ou l'exposition d'œuvres, ou l'élaboration de spectacles. Elle peut consister aussi, outre l'accueil en un lieu, à la fourniture par une structure culturelle de moyens techniques, administratifs et/ou financiers à ces artistes.

**Sommative:** (voir Évaluation)

**Speed meetings:** Signifiant littéralement «rencontres rapides», c'est une méthode de rencontres rapides successives afin de trouver la personne correspondant à ses besoins en lien avec le thème de l'événement.

**Stratégie ou Positionnement stratégique:** Une stratégie ou un positionnement stratégique désigne l'orientation de toutes les actions menées par une entité afin d'atteindre un objectif. Le rôle de la stratégie est avant tout de définir les actions, déployer les ressources nécessaires et les optimiser afin d'atteindre ses objectifs. Elle désigne aussi la manière dont l'organisation cherche à se situer (au niveau de son image, de ses publics / clients, de ses produits et de ses parts de marché) à l'intérieur de son secteur. Elle définit, après un bilan de ses forces et faiblesses, des buts et des objectifs à atteindre et établit un plan d'action pour les rencontrer le mieux possible.

**Ville créative:** La notion de ville créative désigne en général un lieu propice à la créativité, qui combine les ressources du talent, de la tolérance et de la technologie notamment par le regroupement de classes créatives.

**Ville Pilote Apprendre avec Culture 21 Actions:** Ce programme international est une action limitée dans le temps (26 à 28 mois), qui permet aux villes qui s'y engagent, de disposer d'outils pour leur assurer un développement durable via la culture. Ce programme facilite l'auto-évaluation et l'apprentissage entre pairs, le partage de connaissances, l'élaboration de bonnes pratiques, la visibilité des politiques culturelles des villes et leur connectivité internationale, sur les principes et actions de l'agenda 21 de la culture. 19 villes européennes (dont Esch-sur-Alzette) et 15 villes dans le monde sont actuellement Villes Pilotes.

**Vision** (voir Intention)

# B I B L I O G R A P H I E

## Bibliographie

Cette bibliographie rassemble un aperçu des principales références mobilisées pour l'écriture de la feuille de route de [Connexions]. Elle n'est pas exhaustive et mélange les textes théoriques, études et documents de travail. Elle sera complétée et structurée lors de la présentation définitive de la stratégie.

Ambrosino Charles, Guillon Vincent. 2010. « Les trois approches de la ville créative : gouverner, consommer et produire », *L'Observatoire, la revue des politiques culturelles* 2010/1 (N° 36), pp. 25-28.

Anonyme. 2014. « Berlin: le pari gagnant entre culture urbaine et métiers du numérique » [En ligne].

Appel Violaine, Bando Cécile, Boulanger Hélène, Crenn Gaëlle, Croissant Valérie & Toullec Bénédicte (dir.). 2008. *La mise en culture des territoires. Nouvelles formes de culture événementielle et initiatives des collectivités locales*. Nancy: Presses universitaires de Nancy.

Auclair Elizabeth. 2006. « Comment les arts et la culture peuvent-ils participer à la lutte contre les phénomènes de ségrégation dans les quartiers en crise? », *Hérodote*, 2006/3 (no 122), pp. 212-220.

Augustin Jean-Pierre. 2008. « Bordeaux: la promotion symbolique de la ville par la culture », *L'Observatoire, la revue des politiques culturelles* 2008/2 (N° 34), pp. 31-34.

Avenel Cyprien. 2005. « La mixité dans la ville et dans les grands ensembles. Entre mythe social et instrument politique », *Informations sociales* 2005/5 (n° 125), pp. 62-71.

Bacqué Marie-Hélène & Simon Patrick. 2001. « De la mixité comme idéal et comme politique. À la recherche du dosage social optimal dans la ville », *Mouvements*, 2001/1 (no13), pp. 22-24 [En ligne].

Bacqué Marie-Hélène & Fol Sylvie. 2005. « Ségrégation et politiques de mixité sociale aux États-Unis », in *Informations Sociales*, n° 125, pp. 82-93.

Berne canton de culture. 2009. *Stratégie culturelle pour le canton de Berne* [En ligne].

Blaise Jean et al. 2008. « Comment l'art peut-il symboliser un projet culturel de ville? », *L'Observatoire, la revue des politiques culturelles* 2008/2 (N° 34), pp. 62-67.

Blouët Christelle. 2008. « L'agenda 21 de la culture en France: quelle valeur ajoutée pour les politiques culturelles? », *L'Observatoire, la revue des politiques culturelles* 2008/2 (N° 34), pp. 55-58.

Boichot Camille. 2013. « Les espaces de la création artistique à Paris et Berlin », *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement* [En ligne].

Caisse des dépôts des territoires. 2011. *Politique de la ville - Gérer la mixité sociale et culturelle : objectif numéro 1 pour douze grandes villes* [En ligne].

Carrel Marion, Rosenberg Suzanne. 2011. « Injonction de mixité sociale et écueils de l'action collective des délogés. Comparaison entre les années 1970 et 2000 », *Géographie, économie, société* 2011/2 (Vol. 13), pp. 119-134.

Caune Jean. 2000. « La médiation culturelle: une construction du lien social ». *Revue les Enjeux de l'information et de la communication*, Gresec, laboratoire de recherche de l'Université Stendhal- Grenoble3, 1 [En ligne].

Ceps Instead (Bardes Julia, Borsenberger Monique). 2011. *Les pratiques culturelles et médiatiques au Luxembourg*.

Ceps Instead (Borsenberger Monique). 2011. *La participation culturelle. Musées et spectacles en 2009, 2011a*.

Ceps Instead (Borsenberger Monique). 2014. *Les pratiques culturelles des digital natives au Luxembourg. Les pratiques culturelles et linguistiques*.

Ceps Instead (Cassilde Stéphanie). 2012. *Pratiques culturelles et genre*.

Chardonner Isabelle. 2013. « De la concertation entre acteurs professionnels à l'élaboration des politiques culturelles. L'expérience de la Région Rhône-Alpes », *L'Observatoire, la revue des politiques culturelles* 2013/2 (N° 43), pp. 62-64.

Charmes Éric. 2009. « Pour une approche critique de la mixité sociale Redistribuer les populations ou les ressources? » *La Vie des idées*, 10 mars 2009.

CNRS. 2005. *Territoires politiques et territoires de l'action : quels nouveaux modes de régulation ?* Journée ADES du 24/03/05 [En ligne].

Coll. 2006. *La politique culturelle de la Ville de Nantes, Nantes et la culture de l'échange* [En ligne].

Coll. 2010. [Document interne non publié] Résumé du compte-rendu des assises culturelles du 24 septembre 2010 [Document interne non publié]

Coll. 2011. *Les assises de l'animation sociale et culturelle. L'animation sociale et culturelle à Nantes* [En ligne].

Coll. 2013. *La politique culturelle de la ville : soutenir, impulser, fédérer. Strasbourg et communauté urbaine* [En ligne].

Coll. 2014. *Gatineau : stratégie pour un changement de culture en urbanisme pour les années 2014 à 2016* [En ligne].

Coll. 2017. *Kaunas, Contemporary Capital 2022. Dossier de candidature European Capital of Culture* [En ligne].

Coll. 2017. *Plan communal Intégration, Esch-sur-Alzette* [En ligne].

- Collectif des réseaux Insertion culture. 2011. *Quelle place pour la culture dans un paysage social en mutation ?* Novembre 2010-avril 2011 [En ligne].
- Commission européenne. 2006. *The Economy of Culture in Europe*. [En ligne].
- Commission Stratégies culturelles – CES Metz. (date ?). Metz 2030 – Capitale culturelle de la Grande Région [En ligne].
- Conseil de l'Europe. 2015. *Intercultural Cities : building the future on diversity, Orientations et exemples de bonnes pratiques à l'attention des responsables municipaux* [En ligne].
- Conseil général d'Ardèche. 2011. *Culture e(s)t lien social. Agir ensemble* [En ligne].
- Coulangeon Philippe. 2005. *Sociologie des pratiques culturelles*. La Découverte.
- Cullen Catherine (dir.). 2017. Esch-sur-Alzette: analyse de l'auto-évaluation de culture 21: actions [En ligne].
- Cullen Catherine. 2008. Propos recueillis par Jean-Pierre Saez, « Lille: comment préparer l'après-capitale-culturelle? », *L'Observatoire, la revue des politiques culturelles* 2008/2 (N° 34), pp. 36-39.
- De Rudder Véronique. 1985. « L'obstacle culturel: la différence et la distance », *L'Homme et la société*, N. 77-78. *Racisme, antiracisme, étrangers, étrangers*, pp. 23-49.
- Del Biondo Lucas. 2010. « Esch-Belval: from the redevelopment of Luxembourg's former steel-making site to the reshaping of a cross-border agglomeration », *Bulletin de l'Association de géographes français*, 87<sup>e</sup> année, 2010-3. pp. 395-407.
- Donnat Olivier. 2009. *Pratiques culturelles des Français, 1973-2008*, Dynamiques générationnelles et pesanteurs sociales.
- Donnat Olivier. 1998. *Les pratiques culturelles des Français. Enquête 1997*, Paris, La documentation Française.
- Durantaye (de la) Michel, Roy Alexandra. 2008. « Refonder une politique culturelle métropolitaine à Montréal: une question de méthode et de leadership », *L'Observatoire, la revue des politiques culturelles* 2008/2 (N° 34), pp. 45-49.
- Entretien avec Gralepois Alain et al. 2013. « Une expérience de co-construction des politiques culturelles en Pays de la Loire », *L'Observatoire, la revue des politiques culturelles* 2013/2 (N° 43), pp. 58-61.
- Entretiens territoriaux de Strasbourg. 2011. *La culture, moteur de vos territoires* [En ligne].
- EY. 2014. *Les secteurs culturels et créatifs européens, générateurs de croissance* [En ligne].
- Fabiani Jean-Louis. 2008. « Marseille et son projet culturel: la ville, l'Europe et la Méditerranée », *L'Observatoire, la revue des politiques culturelles* 2008/2 (N° 34), pp. 28-30.
- Fédération des Associations de Parents de l'Enseignement Officiel. 2008. *Mixité sociale, égalité des droits et égalité des chances, Quelle justice scolaire ?* [En ligne].
- Fédération Wallonie-Bruxelles. 2013. *Le rôle de la culture dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale* [En ligne].
- Ferdin Richard. 2010. « Quelques bonnes raisons de se pencher sur une rénovation de l'économie locale de la culture », *L'Observatoire, la revue des politiques culturelles* 2010/1 (N° 36), pp. 60-62.
- Foulquié Philippe. 2010. « Marseille, laboratoire permanent de politiques culturelles », *Méditerranée* [En ligne].
- Franck Isabelle. 2012. « La mixité sociale peut-elle se décréter? », *Vivre ensemble Éducation* (avril 2012) [En ligne].
- Gaspard Françoise. 1992. « Assimilation, insertion, intégration: les mots pour «devenir français», *Hommes et Migrations*, n°1154, mai 1992. Le poids des mots. pp. 14-23
- Gesché-Koning Nicole. 2013. « Le rôle de la Culture et de l'Éducation dans un monde en crise », *ICOM Éducation*, 24, 2013, pp. 6-13 [En ligne].
- Ghilardi Lia. 2011. « True to Place: embedding cultural distinctiveness in place making in European cities », *Municipal World Canada*, vol. 121, No.2, février 2011, pp. 21-24.
- Greffe Xavier. 2010. « Introduction: L'économie de la culture est-elle particulière? », *Revue d'économie politique*, vol. 120, no. 1, pp. 1-34.
- Grésillon Boris. 2016. *La festivalisation de la vie culturelle berlinoise* [En ligne].
- Groupe HTC. 2015. *Mobiliser les différents leviers pour la mixité sociale* [En ligne].
- Grumet Anne et al.. 2008. « Acteurs, institutions, habitants: une charte pour coopérer, l'exemple de Lyon », *L'Observatoire, la revue des politiques culturelles* 2008/2 (N° 34), pp. 40-44.
- Hansen Josée. 2007. À propos... des musiques amplifiées au Luxembourg [En ligne].
- Ineum Consulting. 2009. *La culture, enjeu économique ou symbolique du développement des territoires ? Retour d'expérience sur la stratégie culturelle de Nancy – Étude de cas : Nancy* [En ligne].
- Keating Michael & Monikade Frantz. 2004. « Culture-led strategies for urban regeneration: a comparative perspective on Bilbao », *International Journal of Iberian Studies*, 16 / 3, pp. 187-94.
- Lafargue de Grangeneuve Loïc. 2006. « Culture, territoire et travail social: le volet culturel de la politique de la ville centre d'études de l'emploi », Colloque *Territoires, action*



- sociale et emploi, Profession banlieue*, CNAM, jeudi 22 et vendredi 23 juin 2006, Paris [En ligne].
- Launay Lydie. 2010. « De Paris à Londres: le défi de la mixité sociale par les "acteurs clés" », *Espaces et sociétés* 2010/1 (n° 140-141), pp. 111-126.
- LeBlanc Marie Nathalie, Boudreault-Fournier Alexandrine & Djerrahian Gabriella. 2007. « Les jeunes et la marginalisation à Montréal: la culture hip-hop francophone et les enjeux de l'intégration », *Diversité urbaine* 71, pp.9-29.
- Lefebvre Alain & Sibertin-Blanc Mariette. 2006. *Guide des politiques culturelles des petites villes*.
- Lhermitte Marc, Perrin Bruno et Blanc Solenne (dir.). 2015. *Un monde très culturel. Premier panorama mondial de l'économie de la culture et de la création* [En ligne].
- Liot Françoise. 2008. « Rennes: inventer le local. La Politique culturelle à Rennes 1977/2008 », *Mémoires et réflexions /* sous la direction de Martial Gabillard, Éditions Apogée, Paris.
- Lord Sébastien & Gerber Philippe. 2009. « Immigration et intégration: trajectoires résidentielles (inter)nationales et dynamiques ségrégatives locales au Luxembourg », *Espace populations sociétés* [En ligne].
- Mairesse François & Desvallées André. 2011. *Dictionnaire encyclopédique de muséologie*, Armand Colin.
- Martí i Grau Jordi et al. 2008. « Barcelone: des politiques culturelles pour le développement culturel de la ville », *L'Observatoire, la revue des politiques culturelles* 2008/2 (N° 34), pp. 50-54.
- Merkel Janet. 2016. *D'une cité divisée à une ville capitale : les politiques culturelles à Berlin de 1945 à 2015* [En ligne].
- Meyer Morgan. 2009. « Creativity and its contexts: the emergence, institutionalisation and professionalisation of science and culture in Luxembourg », *European Review of History : Revue européenne d'histoire*, 16 / 4, pp. 453-476.
- Montfort Jean-Michel. 2000. « La démocratie culturelle à la rescousse du projet politique », *Territoires, politiques culturelles locales, les territoires du sens*, n° 412, décembre 2000.
- Myerscough John. 1996. *Luxembourg European City of Culture 1995: Report on impact*. Luxembourg: Ministère de la Culture.
- Navas Eduardo. 2012. *Remix Theory : the aesthetic of sampling*. Springer Wien/New York.
- Négrier Emmanuel, Teillet Philippe. 2013. « Politiques culturelles: le niveau monte-t-il? », *L'Observatoire, la revue des politiques culturelles* 2013/2 (N° 43), pp. 29-34.
- Painthiaux Valérie. 2013. « Vers une territorialisation des politiques culturelles départementales? », *L'Observatoire, la revue des politiques culturelles* 2013/2 (N° 43), pp. 76-81.
- Parc naturel régional Périgord-Limousin. 2002. *Stratégie culturelle et évaluation. Comment construire un projet pluriannuel, le rédiger et l'évaluer ?* Dossier-guide, version provisoire de février 2002 [En ligne].
- Pardessus Gérard et al. 2011. « La participation des habitants à la vie culturelle », *L'Observatoire, la revue des politiques culturelles* 2011/3 (Hors-série 4), pp. 41-43.
- Paugam Serge. 2007. *Repenser la solidarité*, Paris: Presses universitaires de France.
- Pezeu Geneviève. 2011. « Une histoire de la mixité », *Les cahiers pédagogiques*, 487.
- Pignot Lisa & Saez Jean-Pierre (dir.). 2010. « La ville créative: concept marketing ou utopie mobilisatrice? », *L'Observatoire, la revue des politiques culturelles* 2010/1 (N° 36), pp. 23-24.
- Plaisance Éric, Belmont Brigitte, Vérillon Aliette et Schneider Cornelia. 2007. « Intégration ou inclusion? éléments pour contribuer au débat », *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation*, no 37, 1<sup>er</sup> trimestre 2007.
- Pro Helvetia. 2017. *L'évaluation dans la culture. Pourquoi et comment évaluer ? Un guide pour l'évaluation de projets, de programmes, de stratégies et d'institutions culturels* [En ligne].
- Queige Laurent. 2013. « Le tourisme créatif à Paris », Conférence donnée le Mardi 19 février 2013 à l'Office du Tourisme et des Congrès de Paris dans le cadre du cycle de conférences sur *l'actualité du tourisme*, organisé par L'IREST.
- Rosignol Katy. 2008. « La société civile dans la construction de projets culturels de ville », *L'Observatoire, la revue des politiques culturelles* 2008/2 (N° 34), pp. 59-61.
- Schall Céline. 2016. « La culture vue par la population pourquoi interroger les pratiques culturelles des luxembourgeois? » Forum, octobre 2016, pp.13-15.
- Service d'animation culturelle régionale. 2006. *Enquête sur les infrastructures culturelles régionales au Grand-Duché de Luxembourg*, Analyse de l'enquête réalisée auprès de toutes les communes du Luxembourg (à l'exception de la Ville de Luxembourg)
- Sibertin-Blanc Mariette & Lima Stéphanie. 2016. « La configuration culturelle territoriale d'une ville moyenne: trajectoires et tensions. Le cas d'Albi », *EchoGéo* [En ligne].
- Statec 2011. *Esch-sur-Alzette, Compte rendu du recensement général de la population 2011*.
- Steunou Katérina. « Dialogue interculturel, le chaînon manquant entre identité et différence: défis conceptuels et politiques » [En ligne].
- Thuriot Fabrice. 2010. *Industries culturelles et créatives et développement économique local*. Journée d'information – Belfort, 29/04/10, *La politique européenne de la culture : rôle des réseaux et dimension territoriale*.

TNS Ilres, *Sondage sur la culture dans la société luxembourgeoise - de Stelleväert vun der Kultur am Alldag* pour le ministère de la Culture, 2016.

Unesco. 2016. *Culture, futur urbain : rapport mondial sur la culture pour le développement urbain durable* [En ligne].

Unicef. 2016. *Rapport du centre de recherche Innocenti* [En ligne].

Vasco Sarah. 2011. « La communauté portugaise au Luxembourg. Peut-on parler de continuum intergénérationnel de la pratique de la langue et de la culture d'origine? », *Lengas*, 70, pp.95-112.

Vertovec Steven. 2015. *Culture, Futur urbain. Rapport mondial sur la culture pour le développement urbain durable* [En ligne].

Vivant Elsa. 2009. *Qu'est-ce que la ville créative ?* Paris: PUF.

Wood Phil & Landry Charles. 2007. *The Intercultural City - Planning for Diversity Advantage*. London: Earthscan.

Younès Chris. 2008. « La culture, matière de la ville et de la citoyenneté », *L'Observatoire, la revue des politiques culturelles*, 2008/2 (N° 34), pp. 25-27.

Zotian Elsa. 2010. *Les dimensions sociales de la pratique du football chez les garçons de milieux populaires*, Actes du colloque international, Ministère de la Culture et de la Communication - Association internationale des sociologues de langue française - Université Paris Descartes, 9<sup>es</sup> Journées de sociologie de l'enfance, Paris.



Nos remerciements chaleureux aux participants des différents *workshops*, aux membres des différents groupes de travail ainsi qu'à tous ceux qui ont contribué à l'élaboration du présent document.

**Coordination et contact au sein du Service culture :**

Ralph Waltmans  
ralph.waltmans@villeesch.lu

**avec la participation de :**

Neil Chrillesen, Journaliste indépendante

Lia Ghilardi, Consultante en planification culturelle,  
directrice de Noema Culture and Place Mapping

Dr. Marc Rettel, Consultant dans les domaines de la culture,  
des arts, de la littérature et du théâtre

Dr. Céline Schall, Muséologue,  
Consultante en ingénierie culturelle

Marie-Ange Schimmer, Creative Europe Desk Luxembourg -  
volet Culture, Agence luxembourgeoise d'action culturelle

**layout et design :**

MOSKITØ

